HAL
open science

Coopérer avec les parents d'élèves grâce au dispositif " café des parents " dans l'académie de la Réunion

Laura Galaor

▶ **To cite this version:**

Laura Galaor. Coopérer avec les parents d'élèves grâce au dispositif " café des parents " dans l'académie de la Réunion. Sciences de l'Homme et Société. 2018. dumas-02269076

HAL Id: dumas-02269076

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02269076v1

Submitted on 6 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HAL
archives-ouvertes.fr

Coopérer avec les parents d'élèves grâce au dispositif " café des parents " dans l'académie de la Réunion

Laura Galaor

To cite this version:

Laura Galaor. Coopérer avec les parents d'élèves grâce au dispositif " café des parents " dans l'académie de la Réunion. Sciences de l'Homme et Société. 2018. dumas-02269076

HAL Id: dumas-02269076

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02269076

Submitted on 22 Aug 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Master MEEF 2nd degré

MENTION « Encadrement éducatif »

Parcours Conseiller Principal d'Education (C.P.E)

MEMOIRE :
Coopérer avec les parents d'élèves grâce au dispositif « café des parents » dans l'académie de la réunion

Réalisé par Laura GALAOR

N° Etudiant : 35008104

Promotion 2017-2018

Directrice de mémoire : Me Liliane PELLETIER

espe
École supérieure du professorat et de l'éducation
Académie de La Réunion

REMERCIEMENTS

J’ai pris fonction, le 17 août 2017, en tant que CPE stagiaire en lycée professionnel.

En préambule, je tiens à remercier plusieurs personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire de recherche sur la thématique de la relation école-familles.

En particulier, je souhaite remercier ma directrice de recherche pour le suivi effectué, sa disponibilité, ses précieux conseils qui m’ont fortement aidée pour la réalisation de ce mémoire.

De même, je remercie le proviseur et le proviseur adjoint pour l’accueil chaleureux qu’ils m’ont réservé car cela a facilité mon intégration et ma prise de fonction. Ils m’ont conseillée pour que je puisse progresser dans de bonnes conditions, pendant toute cette année scolaire. De plus, ils m’ont soutenu dans la mise en œuvre de ce mémoire et ont apprécié la thématique choisie. Je les remercie de m’avoir fait confiance et de m’avoir permis d’investiguer ce terrain professionnel, dans le cadre de mon mémoire.

Mes remerciements s’adressent également à mes trois collègues CPE qui m’ont permis de faire des observations et des constatations sur cette thématique de la relation école-familles. Ils m’ont fait part de leurs expériences professionnelles et de leurs retours sur des actions mises en œuvre durant les années précédentes alimentant mes recherches.

Enfin, je remercie l’ensemble de la communauté éducative (parents, élèves, enseignants, gestionnaire, ATOSS….), pour leur disponibilité, leur aide, leur soutien et leurs conseils. Et plus particulièrement, les parents d’avoir rempli mes questionnaires

SOMMAIRE

INTRODUCTION *1*

I. Cadre théorique *3*

1. La relation école-familles *3*

2. L'institution scolaire et les familles, en France *10*

3. L'institution scolaire et les familles réunionnaises *25*

II. Problématique et hypothèses *32*

III. Recueil de données et analyse *35*

1. Méthodologie *35*

2. Analyses des données recueillies *43*

IV. Discussion *59*

CONCLUSION *61*

BIOGRAPHIE *63*

SITOGRAPHIE *65*

ANNEXES *66*

INTRODUCTION

Dans le cadre de ma deuxième année de master mention « encadrement éducatif » parcours « Conseiller Principal d'Education », j'ai effectué mon stage en responsabilité, suite à l'obtention du concours, au lycée professionnel.

Dès ma prise de fonction en tant que CPE stagiaire, au mois d'août 2017, j'ai observé que les parents d'élèves de lycéens étaient peu présents au sein de cet établissement scolaire. De plus, aucun d'eux n'occupait sa place dans les différentes instances. Cette situation inquiétait de plus en plus le chef d'établissement, arrivé il y a 2 ans. En effet, durant la réunion de pré-rentrée avec l'ensemble des équipes, il a souligné que cela devenait problématique et qu'il était dans l'intérêt de tous, surtout pour la réussite de nos élèves, que les parents soient présents et impliqués dans la vie de l'établissement et dans la scolarité de leur enfant.

Suite à ces observations, je me suis entretenue avec les équipes de direction, éducative et pédagogique afin de m'éclairer sur cette problématique en m'informant sur l'historique de l'établissement et sur les actions qui ont été menées en faveur de cette relation école-familles. Les déclarations de mes collègues et les bilans des années précédentes témoignent d'une relation école-familles difficile et une méconnaissance des familles de l'institution scolaire.

Étant conseillère principale d'éducation (CPE) stagiaire, cette difficulté a retenu mon attention et a été sujet à plusieurs interrogations de départ : quelles sont les raisons qui expliqueraient ce manque de présence et/ou d'implication des parents d'élèves au sein de l'établissement scolaire, quelle est leur place et sont-ils réellement considérés comme membres de la communauté éducative, participent-ils aux décisions des instances représentatives, quels types de relations sont entretenus entre l'école et les familles....

Il est rappelé, dans notre circulaire de mission de 2015 « Missions des conseillers principaux d'Education », que dans ma pratique professionnelle, je me dois de coopérer avec les parents d'élèves, d'entretenir des relations de confiance avec eux puisqu'ils sont et seront mes primo-interlocuteurs pour assurer le suivi scolaire individuel de leur enfant. Mais, je me suis rendue compte que dans la réalité du métier, il est difficile de mener à bien ces missions. Je me suis donc posée plusieurs

questions : comment collaborer avec les familles en faveur de la réussite de leur enfant, comment créer du lien entre les familles éloignées du système éducatif et le lycée professionnel, comment inclure les familles pour qu'ils se sentent concernés et impliqués dans la scolarité et la vie de l'établissement. Grâce à mon stage en responsabilité, après réflexion et concertation avec l'ensemble de la communauté scolaire, j'ai proposé à l'équipe de direction de l'établissement de mettre en œuvre un projet en faveur de la relation école-familles en impliquant les parents d'élèves de seconde dans la mise en place du dispositif « café des parents ». Ma question de départ est la suivante : Est-il possible que la mise en place d'un dispositif d'accueil de type « café des parents » permette aux parents de s'impliquer davantage dans la scolarité de leur enfant, au sein d'un lycée professionnel de la Réunion ?

Ce mémoire de recherche sera composé de plusieurs parties : le cadre théorique permettra d'établir un état de la question sur la relation école-familles, de rappeler quelques concepts clés, avant de dégager la problématisation et les hypothèses. Des outils méthodologiques nous permettront de recueillir différentes données nécessaires à notre étude. Enfin, nous conclurons par un exemple d'action possible pouvant impliquer les parents et pour terminer, nous soulignerons les limites et les difficultés rencontrées en vue de prolonger notre étude.

I. Cadre théorique

Au travers de ce cadre théorique, nous définirons les différents termes qui nous permettront de mieux appréhender la thématique de la relation école-familles. Nous pourrons, ainsi, comprendre les tenants et les aboutissants de cette thématique que ce soit en France ou à l'étranger, en nous référant aux textes ministériels, et à la sociologie ou à la philosophie de l'éducation…

1. La relation école-familles

1.1 Relation

1.1.1 Définition

Selon le site du Centre National des Ressources Textuelles et lexicales, la relation, nom féminin, est définit, en termes de philosophie, comme étant « un rapport qui lie deux personnes, deux choses que l'on considère ensemble, et respectivement l'une à l'autre ». Il existe un « lien de dépendance, d'interdépendance ou d'influence réciproque entre elles ». Dans le cadre de l'action éducative et/ou pédagogique, la relation est un « lien de dépendance ou d'influence réciproque entre parents et enfant, maître et élève, groupe et individu »[1](LEIF, 1974). L'étymologie du mot *relation* vient du terme hispanique « relacion » et du latin « relatio » soulignant qu'il y a bien l'existence d'un rapport soit un lien.

1.1.2 Vision de la relation école-familles

La circulaire de 2006 intitulé « le rôle et la place des parents à l'école » souligne que les parents sont membres de la communauté éducative. De ce fait, l'ensemble des personnels d'un établissement scolaire doit assurer un dialogue régulier avec les parents et veiller à ce que cet échange soit de qualité. En effet, c'est un « élément déterminant dans l'accomplissement de la mission confiée au service public de l'éducation ». Nous aborderons cette question, plus en détail, dans d'autres sous parties.

[1] http://www.cnrtl.fr/definition/relation

1.2 Ecole

1.2.1 Historique de l'école française

La croyance populaire tend à dire que ce serait Charlemagne qui aurait inventé l'école or cela est faux. Cependant, il aurait encouragé les évêques et les moines à aller enseigner et à entretenir les écoles. Au moyen âge, l'Eglise détenait un rôle important et elle s'est approprié le droit d'instruire la jeunesse. Après le Concile de Trente (1563), les municipalités ont donné aux religieux l'obligation d'entretenir les petites écoles qui étaient subventionnées par les paroisses. Ainsi, le réseau d'écoles primaires chrétiennes s'accroit mais cela attirera la préoccupation des états généraux. L'Etat arrive, peu à peu, à prendre la responsabilité de la scolarisation des enfants mais l'enseignement religieux se faisait toujours. C'est seulement, après la guerre de 1870, l'Etat réalise, sous l'impulsion de Jules Ferry, que l'éducation des écoliers lui revient entièrement. Il transformera l'instruction en éducation et l'école sera accessible et obligatoire pour tous. C'est en 1881-1882, que Jules Ferry pose les bases de l'école républicaine « laïque, gratuite, et obligatoire pour tous les élèves de 6 à 13 ans quels que soient leur nationalité, leur sexe, leur milieu social ». Ainsi, les autorités religieuses n'auront plus le contrôle sur l'instruction et l'enseignement religieux se fera en dehors des heures de classe. L'Eglise refuse d'accepter les principes de l'école de Jules Ferry engendrant des conflits. C'est le 9 décembre 1905 que la loi instaure une séparation des églises et de l'Etat. Les familles auront, ainsi, la possibilité de scolariser leurs enfants dans un établissement public ou privé.

1.2.2 Missions de l'école

L'école de Jules Ferry démocratise l'accès de tous à l'enseignement primaire. Elle a deux missions :

- La mission d'instruction : garantir l'apprentissage du lire, écrire, compter.
- La mission d'éducation : former le futur citoyen en développant un esprit de patriotisme.

L'éducation est un processus social au bénéfice des apprentissages c'est-à-dire que l'enfant développera des connaissances, des compétences grâce à de multiples contacts : lieux, êtres, objets, situations (G. Brougère in S. Rayna et al, 2010)

E. Durkheim, sociologue français, donne à l'école pour mission de produire des individus socialisés en transmettant une « éducation morale » formant des acteurs sociaux, autonomes et des citoyens capables de s'élever vers la culture de la « grande société »

Selon les philosophes de l'éducation, deux missions de l'école peuvent entrer en tensions, la mission d'émancipation et la mission de socialisation. La mission d'émancipation vise à extraire « l'être humain des représentations prégnantes de son groupe social pour en faire une femme ou un homme libre et capable de maîtriser son destin, en fonction de ses aptitudes. Faire de l'être social un individu libéré de tout déterminisme grâce à l'instruction». Tandis que la mission de socialisation, selon E. Durkheim, c'est « le fait de conduire l'être individuel à devenir être social comme membre d'un ou plusieurs collectifs (la famille, la catégorie sociale, la culture…) ». En effet, cette tension est due à la montée de l'individualisation et au manque d'identification au groupe.

In fine, les finalités fondamentales de l'école sont de former des citoyens autonomes, éclairés et responsables qui seront capables d'exploiter, dans leur vie d'adulte, professionnelle, quotidienne, le capital de connaissances et de savoirs.

1.2.3 Ecole, instance de socialisation secondaire

La socialisation est un processus se définissant « par la formation des attitudes du sujet inhérentes à la sociabilité, et par l'installation de l'individu, en tant que *socius*, dans le réseau conflictuel que constitue la société globale »[2]. Au cours de son évolution, l'enfant évolue au sein des relations interpersonnelles au cours desquelles il développera des attitudes de sociabilité (attachement ou rejet) à l'égard des personnes environnantes. Cette socialisation peut se faire, au sein de plusieurs systèmes d'institution, notamment à l'école, dans la famille, qui sont à la fois interdépendantes et divergentes.

Dans la structure scolaire, l'enfant, dès l'âge de 3 ans, passe plus d'un tiers de son temps à l'école ce qui signifie que l'école est une instance de socialisation secondaire. Puisque rappelons, que la famille est l'instance de socialisation primaire. Ainsi, l'école lui transmettra des valeurs, des savoirs, des principes et des règles.

[2] https://www.universalis.fr/encyclopedie/enfance-les-connaissances-la-socialisation/

La socialisation de l'individu se fait grâce aux échanges, aux rencontres avec d'autres sujets lui permettant de dégager des attitudes de sociabilité : « ouverture ou fermeture », « curiosité ou indifférence », « domination ou dépendance », « objectivation ou fusion ».

1.3 Famille

1.3.1 Définition

L'étymologie de la famille vient du latin « familia » et le sens étymologique montre que le mot famille signifie les membres de la maison unis par les liens du sang comme père, mère, enfants, oncles, neveux…. Le sens primitif du mot famille est apparu chez les romains désignant la réunion de serviteurs et d'esclaves qui appartiennent à un seul individu ou attachés à un service public.

En droit, la famille est un « ensemble des personnes unies par le mariage ou la filiation ou par la parenté et l'alliance ». Le droit de la famille est lié à l'évolution de la famille : de la famille traditionnelle à la famille contemporaine.

Au sein de la famille traditionnelle, le droit ne reconnait que la famille fondée sur le mariage qui devra être inscrit à l'état civil : couple marié et leurs enfants nés dans le mariage. Ce droit est fondé sur plusieurs principes : des principes de fond où l'époux détient une supériorité sur l'épouse inactive, en plus d'une autorité sur ses enfants jusqu'à leur majorité (21 ans). De plus, les droits de la famille légitime (enfants nés dans le mariage) prévalent sur la famille naturelle (enfants nés en dehors du mariage) ce qui signifie que ce sont, uniquement, les enfants conçus, lors du mariage, qui seront reconnus pour la succession. Par ailleurs, à partir de 1960, un 1er courant de réforme a vu le jour : tutelle (1964), régimes matrimoniaux (1965), adoption (1966), autorité parentale (1970), filiation (1972). En plus, le concubinage n'était pas reconnu, en 1804. Il est important de rappeler que l'autorité parentale est détenue par les deux époux. L'article 371-1 du Code Civil définit l'autorité parentale comme :

> « Un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. Elle appartient aux parents jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à

sa personne. Les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent selon son âge et son degré de maturité. »[3]

Au sein de la famille contemporaine, de 1804 à la seconde moitié du XXe siècle, seul la loi Naquet a instauré le divorce dans le code civil. Une 2e vague de réforme permettant une plus grande flexibilité de droit (pluralisme des couples, des divorces et rôle des volontés privées) : égalité des époux dans les régimes matrimoniaux et égalité des parents dans la gestion des biens de leurs enfants mineurs (1985), le PACS (1999), divorce (2004), bioéthique (2004), réforme de l'adoption (2005), modification du PACS qui sera inscrit à l'état civil (2006), autorisation de mariage entre les personnes d'un même sexe (2013).

1.3.2 Evolution des structures familiales

Aujourd'hui, les modèles familiaux se sont diversifiés, de ce fait, il n'y a plus qu'un seul modèle référencé comme au XXe siècle avec la famille dite « traditionnelle ou nucléaire » c'est-à-dire un couple marié de sexe opposé avec des enfants nés, dans le mariage. Ce modèle reste le plus représenté en France et en Europe même si de nouveaux modèles ont surgit (la famille monoparentale, la famille recomposée, la famille décomposée, l'union libre, le couple uni par le PACS[4], la famille homosexuel, la famille d'adoption, la famille d'accueil). Nous étudierons quelques modèles familiaux :

- La famille monoparentale est un modèle ou un parent seul élève son ou ses enfant(s). En France, ce modèle touche 1 famille sur 5 et est apparu en 1960. C'est, en majorité, les mères qui sont à la tête des familles monoparentales (85%). Les facteurs expliquant cela sont multiples : augmentation des divorces avec un jugement où les enfants sont confiés à la mère, le choix d'une union-libre, les mineurs sujets à la grossesse précoce. Les enfants sont beaucoup plus nombreux, dans cette structure familiale.
- La famille recomposée est un modèle regroupant des familles monoparentales qui se remettent en couple. Elle est composée de parents/beaux-parents, sœurs/frères, demi sœurs/demi-frères….En 2006, il est comptabilisé 580 000 familles recomposées. De plus, en majorité, les enfants sont nombreux dans

[3] Code junior, D.CHAGNOLLAUD DE SABOURET
[4] PACS : pacte civil de solidarité

ce modèle familial composé d'enfants issus d'une autre union et d'enfants issus de l'union.

- La famille homoparentale est un modèle récent. Ce modèle est désigné comme un lien de droit et de fait entre un ou des enfants et un couple homosexuel (de même sexe) : ce sont des enfant(s) né(s) d'une ancienne relation hétérosexuelle ou des enfant(s) conçu(s) par insémination artificielle ou par adoption. On estime qu'il y aurait 100 000 enfants sui vivent dans ces familles homoparentales. En 1999, la loi crée le PACS et en 2013, elle autorise le mariage homosexuel.

De nos jours, on observe également la baisse du nombre d'enfant par foyer liée à des facteurs sociologique et historique. En 2010, le taux d'enfant par femme était de 2.01. On note aussi que la condition des femmes s'est améliorée et qu'elles privilégient leurs études, leur carrière professionnelle au détriment de leur vie privée. De même, l'âge de la première grossesse a reculé passant de 24 ans (1970) à 28-29 ans (depuis 2001).

1.3.3 La famille, instance de socialisation primaire

La famille est l'instance de socialisation primaire puisqu'elle transmet un capital culturel (transmission des connaissances, des habitudes et des goûts) à l'enfant, dès sa naissance. C'est cette famille composée de plusieurs individus (mère/père, grand-mère/grand-père) qui socialisera l'enfant, qui l'apprendra à vivre et à s'intégrer dans la société, de par leurs pratiques différentes. Par les interactions, l'enfant en évolution apprendra « à communiquer, à parler, à saisir certains codes, à découvrir certains objets et à leur fonctionnement, à se repérer dans la diversité des êtres humains » (G. Brougère in S. Rayna et al, 2010). Cette socialisation primaire est celle de l'enfance et de l'adolescence où les constructions de la personnalité et de l'identité sociale pourront se faire.

L'individu, en tant que tel, est sujet à plusieurs moments de socialisation. De ce fait, la sociologie a pris soin de séparer la socialisation dite « primaire » qu'est la famille et la socialisation dite « secondaire » regroupant l'école, les groupes de pairs, les institutions politique, religieuse, sportive et culturelle. Cette distinction a été nécessaire afin de rappeler que c'est dans les premiers moments de la socialisation que l'enfant incorpore « le seul monde existant et concevable, le monde tout court »

(Berger et Luckmann, 1966). Ainsi, cette socialisation est vu comme précoce, chez l'enfant en pleine découverte. P. Bourdieu parle « d'amnésie de la genèse », dans *Le sens pratique,* et déclare que la socialisation primaire est à la fois précoce, durable et intense et qu'elle détermine, en fonction de l'origine sociale des parents, des comportements ou des intérêts dans divers cadres : scolaire, culturel, professionnel, affectif, sportif, alimentaire, et esthétique…Ainsi, cette socialisation primaire est déterminante dans l'apprentissage de la vie en société. Emile Durkheim, sociologue, dit que l'éducation est une « socialisation méthodique des jeunes générations par les anciennes générations » permettant l'acquisition des normes, des valeurs au bénéfice du fondement de la société.

Par ailleurs, l'instance de socialisation primaire qu'est « la famille » ne peut garder le monopole de l'éducation puisque l'enfant découvrira et évoluera dans d'autres instances dites « secondaire ». Et il pourra, de ce fait, s'épanouir et faire preuve d'altérité c'est-à-dire être en « capacité d'entrer en relation avec un semblable différent, avec un autre soi-même qui ne l'est pas, à remplacer la peur instinctive de l'autre par la curiosité, l'attention et l'ouverture » (V. De Gaulejac). En ce sens, la famille ne pourra qu'exercer un rôle de contrôle et de filtre en surveillant les comportements, en limitant les fréquentations mais tout en favorisant sa socialisation. Comme le souligne, C.Wulf, « l'homme entre de façon pluriel dans la socialisation ». Ainsi, « les parents n'ont pas besoin d'être perçus et de se percevoir comme des éducateurs » puisque de nombreuses situations vécues par l'enfant participent à son éducation et à ses apprentissages. (G. Brougère, 2010)

En résumé

Nous constatons que la relation école-familles est un rapport entre l'école et les familles au bénéfice de l'émancipation du jeune, de sa réussite scolaire et éducative. Deux instances de socialisation du jeune se distinguent, l'instance primaire qu'est la famille et l'instance secondaire qu'est l'école. Le jeune, au contact de plusieurs situations, va se socialiser et lui permettra de définir ses intérêts culturel, professionnel et social et de ce fait, appartenir à un groupe.

2. L'institution scolaire et les familles, en France

2.1 De la méfiance engendrant une mise à distance des familles à la confiance ?

Avant la 3e République, les familles étaient chargées, uniquement, de l'éducation et l'école avait pour mission de les instruire. Chacun détenait son rôle. De plus, seuls les garçons étaient scolarisés et avaient droit à une instruction dans une structure scolaire. Et, ce sont les mères de famille qui éduquaient leurs filles à leur futur rôle d'épouse et de femme au foyer. En effet, fin 18e siècle, les écoles pour les filles étaient tenues par les femmes et l'enseignement était en lien avec la lecture, les rudiments du foyer et de la maternité. C'est la loi Falloux (1850) qui créa des écoles primaires pour les filles dans les communes de plus de huit cent habitants.

Par ailleurs, il est important de marquer cette distinction entre l'éducation et l'instruction. L'éducation vise à développer une moralité en véhiculant des valeurs, des habitudes et des conduites à adopter tandis que l'instruction a pour objectif de forger un esprit critique et le jugement en transmettant des savoirs.

2.1.1 La méfiance à l'égard des parents

Les lois de Jules Ferry de 1881-1882 instaurent « l'Ecole publique, laïque, gratuite, et obligatoire pour tous les enfants de 6 à 13 ans quels que soient leur sexe et leur nationalité». Pour Jules Ferry, seul l'Etat était en droit d'éduquer. L'école voulait mener à bien sa mission sans voire même contre les parents qui étaient vus comme défaillants (C. Asdih in AFAE, 2017). Elle détenait une certaine méfiance vis-à-vis des parents et n'avait que faire d'eux car la famille délivrait une éducation religieuse et partager la culture locale, le patois (P. Meirieu In Dubet et al, 1997) ce qui représentait un obstacle à l'accomplissement de sa mission première qui est de transformer l'individu en citoyen. L'école met en place une relation de distance avec les parents qui seront exclus du système éducatif français soit une césure entre environnement familial et scolaire. L'école apparait, alors, comme un « sanctuaire » se protégeant de l'intrusion des parents. Puisque l'école ne se contente plus seulement d'instruire mais doit remplir, également, sa mission éducative visant à transmettre une culture à la fois nationale et universelle (J. Migeot-Alvarado, 2000)

Auparavant, il était stipulé, dans le code de l'éducation, Art L122-1, que la scolarité obligatoire « garantit à chaque enfant l'acquisition des connaissances de base, une éducation développant sa personnalité, sa formation, ainsi, favorisant son intégration dans la vie scolaire, sociale et professionnelle ». Cela a été modifié par la loi de refondation de l'école de la République de 2013 qui souligne que la scolarité obligatoire « doit garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture, auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés au cours de la scolarité. Le socle doit permettre la poursuite d'études, la construction d'un avenir personnel et professionnel et préparer à l'exercice de la citoyenneté. » De ce fait, il est évident que l'Etat veut s'assurer de la transmission, aux citoyens français à en devenir, de nos valeurs républicaines qui sont la liberté, l'égalité et la fraternité et de nos principes républicains soient la laïcité, la neutralité et le refus de toutes discriminations.

2.1.2 La massification

En 1959, la réforme BERTHOIN prolonge la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Nous assistons, peu à peu, à la massification scolaire puisque le nombre d'élèves scolarisés s'accroit inévitablement. Or, l'école ne s'était pas préparée à accueillir une diversité d'élèves de toute nationalité confondue, venant de tous les milieux sociaux... L'hétérogénéité de ce public scolarisé confrontera l'école à plusieurs difficultés : la diversification des cultures sociale, scolaire et ethnique, des inégalités qui se creusent entre les classes « populaires[5] » et les classes « favorisées », la montée de l'échec scolaire provoquant peu à peu le décrochage scolaire, terme qui apparait en 1960 définissant « un processus amenant un jeune inscrit en formation initiale à quitter le système scolaire sans avoir obtenu de diplôme de niveau V (BEP, CAP) ou IV (BAC) » (P.Y Bernard, 2011). L'école qui se voulait juste et égalitaire et vu comme reproducteur des inégalités sociales soit un système éducatif français élitiste et inégalitaire (C. Baudelot et R. Establet, 2009)

Grâce à la création du collègue unique, par la réforme R. Haby en 1975, une amélioration des résultats de tous les élèves se fait constater, à la fin du collège et

[5] « Désigne les familles les plus démunies dans le registre des « avoirs » (les capitaux, culturellement) y compris les plus pauvres dans l'ordre de l'être », P. Périer (2005), p21

du lycée. Cette réforme vise à unifier les structures en garantissant à tous, une culture communes des savoirs. Cela permettra également de lutter contre l'échec scolaire en prenant en compte la diversité sociale dans chaque établissement scolaire. Progressivement, le rapport école-familles évolue positivement puisque les familles commencent à trouver leur place.

2.2 Le malentendu engendrant des relations conflictuelles

2.2.1 Le malentendu

Le système éducatif français a été, longtemps, élitiste et méritocratique. Elle qui se voulait juste et égalitaire, elle reproduit les inégalités sociales. En effet, la démocratisation scolaire s'est accompagnée d'une différence des établissements en fonction de leur localisation de l'espace urbain, la composition sociale et ethnique de leurs publics reproduisant des inégalités. Certes, l'école républicaine n'arrive pas à prendre en compte ces différences ethniques et à donner, à tous, une formation solide. De plus, on observe une inégale répartition de la population scolaire dans les établissements scolaires : les favorisés avec les favorisés et les défavorisés entre eux. Les familles issues d'un milieu « favorisé » mettent en place des stratégies éducatives (détournement de la carte scolaire : choix d'option ou de filière uniquement dispensées dans les meilleurs établissements) au profit de la scolarité de leurs enfants.

Le système scolaire est décrit comme un réseau séparé en deux : l'un destiné à la masse et l'autre à l'élite (C. Baudelot et R. Establet in F. Dubet, 1997). L'école de masse milite pour la poursuite des politiques de démocratisation scolaire, accusée de sacrifier l'excellence à la médiocrité et la promotion des talents au souci de la moyenne. Tandis que l'école d'excellence milite pour la nécessité d'améliorer l'élite, de fortifier leur formation, elle est soupçonnée de vouloir abandonner à son sort la masse et tendrait à un nouvel aristocratisme scolaire. De plus, ces auteurs décrivent que « trop souvent, on ne s'intéresse qu'aux meilleurs ».

De plus, le principe méritocratique est au cœur du système éducatif français puisque ce dernier a pour vocation de distinguer les plus méritants.

En effet, l'école a du mal à assurer l'égalité des chances, après cette démocratisation et cette massification scolaire, au détriment des enfants issus de milieu défavorisé.

P.Bourdieu, a écrit que « l'école favorise les favorisés et défavorise les défavorisés » (1970). Quant aux enfants d'immigrés, ils n'arrivent pas à intégrer le système éducatif français puisque leurs parents, mêmes, n'ont pas trouvé de conditions favorables à leur intégration dans le pays (emploi, logement…). (C. Baudelot et R.Establet, 2009).

Il est déclaré qu' « en France en particulier, le malentendu est le produit de l'idéal universalisant de l'école républicaine, qui s'adresse à tous, en prétendant ignorer le statut social et plus généralement la diversité des élèves au nom du principe d'égalité (F. Dubet, 1997 ; D. Gayet, 1999 ; J. Migeot-Alvarado, 2000, 2004)[6] ».

Depuis 1970, les parents, quel que soit leur milieu social, sont adeptes de la théorie du capital humain et ils savent que l'obtention d'un diplôme est nécessaire pour que leur enfant puisse s'insérer dans le milieu professionnel. Il donne à l'école pour mission primaire de préparer l'insertion professionnelle au détriment de la formation au civisme et à la culture. Par ailleurs, l'entrée des familles dans le système scolaire provoquent des malentendus réciproques. D'une part, les enseignants n'apprécient guère la remise en cause de leur pédagogie qui a été qualifiée d'inefficace par les parents de « classes favorisées ». Et d'autre part, les parents éloignés du système scolaire reprochent à l'école de ne pas être en capacité d'assurer l'insertion sociale et professionnelle de leur enfant[7]. En outre, les enseignants ont condamné l'éducation familiale et l'ont qualifié d'irresponsable[8]. Des limites à cette relation école-familles sont constatées : le manque de communication et de dialogue provoquant l'éloignement des deux parties. Cette co-responsabilité de l'éducation fait naitre des conflits où chacun défendra ses points de vue.

Comme le souligne, ce malentendu entre l'école et les familles s'explique par le fait qu'aucune distinction n'a été faite sur les compétences de l'école et des familles ce qui provoque des conflits. (F. Dubet, 2000). Il est important que chacun connaisse son rôle en faveur de la réussite de l'élève pour ne pas empiéter sur le terrain de l'autre.

[6] https://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale-2009-1-page-103.htm
[7] https://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale-2009-1-page-103.htm
[8] L'école contre les parents, Gayet, 1999 INRP p6

2.2.2 Des attentes différentes engendrant un conflit d'intérêt

Les attentes des parents à l'égard de l'école diffèrent d'un milieu social à un autre définissant, ainsi, des rapports relationnels divers.

Les parents issus d'un milieu favorisé sont ceux qui demandent le plus souvent à rencontrer individuellement les enseignants car ils ont un grand intérêt pour la scolarité de leur progéniture[9]. P. Bourdieu déclare que ces parents partagent les codes scolaires et détiennent une très bonne connaissance du système éducatif français.

De plus, P. Meirieu parle de « parents encombrants » (2000). En effet, ces parents ont une attente particulière vis-à-vis des enseignants en termes de résultats et de performances scolaires pour leurs enfants. « Il existe des parents, tellement angoissés, par l'ampleur des enjeux d'une scolarité, tellement tétanisés à l'idée du déclassement social qui menacerait leurs enfants en cas d'échec, qu'ils se comportent comme des clients encombrants, exigeants et donneurs de leçons, voire agressifs » (P. Meirieu, 2000). Ces parents, de par leur milieu social aisé, pensent pouvoir se substituer aux enseignants quitte à leur faire la leçon, à leur montrer qu'ils savent mieux qu'eux et à leur démontrer qu'ils savent ce qui est bon pour leur enfant. Les enseignants les perçoivent comme « trop interventionnistes » ou « trop désinvoltes »[10]. Ces parents ne veulent se soumettent aux exigences de l'école mais veulent que l'éducation se plie à leurs souhaits. De plus, ces parents transmettent leur angoisse à leur enfant devant les résultats scolaires puisque de nos jours, ne pas avoir d'emploi est synonyme de marginalisation (B. Charlot, 1993)

P. Meirieu parle également d'une autre catégorie de parents « les parents chroniques ». Ce sont ceux qui proviennent, majoritairement, du milieu populaire et qui viennent difficilement à l'école. En effet, ils ne se sentent pas à l'aise à l'école et sont absents. Leurs enfants sont sujets, souvent, à des difficultés d'ordre scolaire ou comportemental. Ces parents viennent difficilement à l'école car « ils ont le sentiment que les rares rencontres qu'ils ont eues avec les enseignants n'ont été que des séances de reproches[11] ». Les parents issus du milieu populaire sont ceux qui

[9] Ibid, p 169
[10] Ibid, p169
[11] Ibid, p221-222

redoutent ou évitent le plus le contact avec les enseignants et ce, notamment si leur enfants sont en grandes difficultés. Les causes de cet évitement sont multiples : le manque de temps, les horaires fixés qui ne coïncident pas avec leur disponibilité et surtout, leur propre expérience scolaire qualifiée de douloureux par le parent qui s'identifie, souvent, aux problèmes rencontrés par son enfant. De plus, on constate que les parents vivent mal le fait que les enseignants les tiennent responsables des difficultés d'apprentissage ou comportementales de leurs enfants. Ils sont sujets à des reproches, lors d'éventuelles convocations (A. Van Zanten et M. Duru Bellat, 2012).

Par ailleurs, notons que l'école, par le biais des enseignants, a une certaine exigence vis-à-vis des familles, en ce qui concerne les devoirs à la maison. Cependant, les familles populaires, les moins familières de l'univers scolaire sont confrontées à plusieurs difficultés : incompréhension des consignes, illégitimité, « méconnaissance ou absence de maitrise des savoirs et des méthodes scolaires » conduisant à une absence de participation ou d'implication dans les devoirs. De ce fait, ne pas répondre à cette exigence est fatidique puisque ces familles sont qualifiées de « démissionnaires ». (D. Thin in *Informations sociales*, 2009).

Leur rapport à la culture scolaire est très éloigné ce qui entraîne un clivage, une incompréhension des attentes de l'école. P. Bourdieu déclare que ces familles qui « n'ont pas l'habitude de ces rencontres ou qui ne maitrisent pas bien la langue française » ont un « habitus primaire » éloigné de l' « habitus secondaire » imposé par l'école. En effet, ces familles ont intériorisées une façon de s'habiller, d'agir, de parler, de penser qui leur sont propres, c'est l'« habitus primaire », qui n'est pas reconnu par l'institution. Puisque cette « habitus secondaire », qui est l'Ecole, impose des normes, des valeurs et une culture en faveur de la classe dominante.

> *L'habitus comme étant le système de représentations auquel l'individu se réfère et qui oriente son comportement, son ambition et ses projets. La définition de P.Bourdieu, qui est l'auteur de ce concept, est la suivante : Système de dispositions à agir, à percevoir, sentir et penser d'une certaine façon ; ces dispositions sont intériorisées et incorporées par les individus au cours de leur histoire, c'est-à-dire que ce sont les aptitudes à se mouvoir (…), à agir, à s'orienter selon la position occupée dans l'espace social et selon la logique du champ et dans la situation dans laquelle on est impliqué et cela sans recours à la réflexion consciente et grâce aux*

dispositions acquises, fonctionnant comme des automatismes… » (P. Bourdieu, p134-135)

De plus, cette distance entre ces deux habitus est responsable de la violence symbolique.

> *La violence symbolique c'est la façon dont s'exerce la fonction de reproduction de l'école. L'action pédagogique impose l'arbitraire culturel de la classe dominante. Cette action réussit parce qu'elle est investie d'une autorité pédagogique, reconnue légitime par ceux qui l'exercent comme par ceux qui la subissent.*

Ainsi, cette distance est responsable de l'échec scolaire puisque l'intériorisation de l'« habitus secondaire » qu'est l'école se fait difficilement, par les élèves issus de milieu populaire.

Entre ces deux catégories, se situe les parents de la classe moyenne, ces derniers ont réussi grâce à l'école et veulent que leurs enfants suivent leur voie. De plus, ils sont les plus proches des enseignants socialement et culturellement. A. Van Zanten et M. Duru Bellat notent, en effet, que les relations entre eux et les enseignants sont bonnes puisqu' « ils se plient volontiers au rôle « de bon parent ». Ils cherchent en effet autant à échanger des informations et à rendre des petits services qu'à produire une bonne impression sur les enseignants » (A. Van Zanten et M. Duru Bellat, 2012)

Chez l'ensemble de ces milieux sociaux, c'est plutôt la mère de famille qui se déplace au sein de l'école. Nous observons des stéréotypes sexistes bien ancrés dans les esprits que la maman doit assumer son rôle de mère et d'éducatrice d'enfants. (C. Baudelot et R. Establet, 1992)

2.3 Du partenariat vers une démarche co-éducative

2.3.1 Du partenaire privilégié à un membre à part entière de la communauté éducative

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. Il est, donc, de l'intérêt de l'école de collaborer avec chacun d'entre eux. En effet, comme le déclare l'INRP, « la volonté d'installer un partenariat a été confortée par les résultats de nombreuses études qui se sont attachées à montrer les difficultés, pour les

enseignants, à agir seuls, sans implication, participation ou engagement des parents, puis s'agissant de l'enfant, que celui-ci apprend mieux quand il est motivé, et que cette motivation est largement dépendante de l'attitude familiale[12].»

- L'engagement ministériel en faveur de la relation école-famille

Depuis, les familles trouvent leur place dans les textes ministériels. Il y a une réelle volonté de renforcer les liens entre les familles et l'école.

- En 1968, avec la création des délégués et du conseil de classe, les parents peuvent se faire représenter dans cette instance et dans le conseil d'administration au sein des collèges et des lycées (décret du 08 novembre 1968)
- La loi de 1975 démontre que les parents, le personnel et les élèves font partie de la communauté scolaire en instant que les familles ont le droit d'être informées sur l'orientation.
- La loi d'orientation du 10 juillet de 1989 (de L. Jospin), introduit la notion de « communauté éducative » regroupant les élèves, et tous ceux qui, dans l'établissement scolaire, ou en relation avec lui, participent à leur scolarité. « Les parents d'élèves sont membres sont membres de la communauté éducative. Leur participation à la vie scolaire et le dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont assurés dans chaque école et dans chaque établissement[13]». Ils deviennent les primo-interlocuteurs de l'école et détiennent un rôle primordial en faveur de la réussite de leur enfant.
- Dans le B.O n°34 du 17 septembre 1998, Ségolène Royal propose la mise en œuvre d'une campagne nationale sur le nouveau partenariat école/famille : confiance et ouverture ayant pour slogan : « Parents vous avez besoin de l'école, l'école a besoin de vous ».
- Dans le B.O n°31 du 31 aout 2006, il est précisé le rôle et la place des parents (droit d'information et d'expression, droit de réunion, droit de participation).
- La loi du 08 juillet d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République de 2013 veut une école juste, exigeante et inclusive où les parents auront toute leur place. Elle a pour but d'élever le niveau

[12] INRP, p7
[13] Art L 111-4 du code de l'Education

scolaire de tous les élèves et de réduire les inégalités de tout ordre. Cette loi réaffirme que « tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser et que l'école doit veiller à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction. La loi prescrit également la mixité sociale des publics scolarisés au sein des établissements scolaires d'enseignement. Elle recommande la participation des parents, quelle que soit leur origine sociale ».

Malgré ces nombreux textes ministériels reconnaissant que les parents ont leur place dans les établissements scolaires, on note qu'une grande majorité des parents issus d'un milieu défavorisé voire très défavorisé ont du mal à occuper cette place. Alors que les parents issus d'un milieu favorisé voire très favorisé appelés « les consommateurs d'école » (R. Ballion, 1982) développent des stratégies pour optimiser les chances de réussite de leur enfant créant, encore, des inégalités sociales.

C'est pourquoi, la loi de refondation de l'école de la République de 2013 veut renforcer la coopération avec les familles en faveur de la réussite de tous les élèves. (cf. Circulaire n°2013-142 du 15 octobre 2015). Elle veut qu'il y ait une relation de confiance entre l'école et les familles en veillant à ce que les échanges soient plus réguliers avec celles-ci. Elle veut rendre effectifs les droits d'information et d'expression des parents, en accordant une attention particulière aux parents les plus éloignés du système éducatif.

Afin de coopérer davantage avec les parents et de dynamiser cette relation école-familles, le gouvernement français a mis en place des dispositifs, des espaces, des outils facilitant l'entrée des parents dans la structure scolaire.

- Des moyens mis en œuvre en faveur de la relation école-famille

La promotion de la coéducation est un levier de cette loi de refondation de l'école de la république.

« La coéducation peut être définie comme une forme d'éducation qui privilégie l'apprentissage en autonomie, par l'expérience collective et la collaboration. Elle ne se limite par à l'interaction entre l'enfant et le média censé permettre l'apprentissage, mais s'appuie aussi sur l'émulation du groupe et prend en compte la situation d'apprentissage dans son ensemble. Le principe de coéducation met l'accent sur le rôle de chacun de ceux qui

entourent un enfant dans le processus éducatif (parents, enseignants…). La coéducation est un processus interactif et collectif qui favorise la socialisation de l'enfant » (extrait du lexique du site universcience.fr).[14]

Chaque établissement scolaire doit se soucier de cette coéducation en élargissant son champ d'action ciblant autre que les mères, les parents délégués… (G. Monceau, 2014).

Nous choisirons de détailler quelques exemples :

- Un outil accompagnant la construction d'un lien de confiance avec les parents :

- **La mallette des parents** met à disposition des équipes éducative et pédagogique, un ensemble d'outils pratiques afin d'améliorer le dialogue avec les parents, de la 6e à la terminale. L'objectif est d'aider les familles à suivre la scolarité de leurs enfants, en leur apportant une aide à la compréhension le sens et les enjeux des classes. Cette mallette contient un DVD et des fiches supports pour encadrer des ateliers débats, sur plusieurs thématiques : le harcèlement, la santé, l'orientation, le numérique….
  De nombreux établissements utilisent cette mallette des parents, depuis 2010 afin de mettre en œuvre la coéducation. Ainsi, ça sera l'occasion de repenser les conditions d'accueil des parents et leur participation à la scolarité de leur enfant. Depuis peu, les recteurs d'académie ont nommé des référents « parents d'élèves » dans chaque académie qui auront pour rôle d'impulser et de conseiller la participation des parents à la vie scolaire, au travers de trois axes :
  - ✓ Impulser la politique académique visant le développement de la participation des parents aux élections
  - ✓ Mettre en place un accompagnement du dispositif « mallette des parents »
  - ✓ Veiller à la cohérence et à la complémentarité des dispositifs de soutien à la parentalité

[14] https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/ressourceId/la-coeducation-avec-les-familles.html

Cet outil a fait ses preuves dont plusieurs bénéfices sur la scolarité des élèves : baisse de l'absentéisme scolaire, améliorer des relations parents-enseignants. De plus, il est souligné l'amélioration du climat scolaire et de l'augmentation du nombre de représentants parents dans les instances.

- Des dispositifs de soutien à la parentalité.

Grâce à la parentalité, on constate une évolution de la place accordée aux familles. « On est passé du travail à la place des familles (avec les rivalités sous-jacentes, les fantasmes du « bon » éducateur, voire d'engendrement), au travail sur les familles (où elles sont « convoquées »), puis au travail avec les familles. (C. Asdih in AFAE, 2017).

> Ce terme de parentalité *« désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. Au-delà du statut juridique conféré par l'autorité parentale, elle est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale : matérielle, affective, morale et culturelle. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale, enfant confié à un tiers) » (issue des travaux du groupe d'appui de la loi réformant la protection de l'enfance-avril 2011).*

Les **réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)** ont été institutionnalisés afin de soutenir les parents, de les redonner confiance en eux-mêmes en les aider à assurer leur rôle éducatif. Par le biais du dialogue et de l'échange, le parent pourra développer sa capacité à exercer sa responsabilité parentale grâce à une valorisation de ses compétences. Ces REAPP travaillent étroitement avec des structures ouvertes aux familles, sous la forme de partenariats (caisse d'allocations familiales, établissements scolaires, centres sociaux…)[15]

De plus, la loi de refondation de l'école de la République de 2013 prévoit qu'il y ait un espace dédié aux parents et à leurs délégués. De surcroit, cet espace

[15]https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Parents_eleves/04/6/SoutienParentalite-FicheREAAP_159046.pdf

parents permettrait de mettre en place des rencontres individuelle et collective, des temps de rencontre sur des thématiques répondant aux préoccupations des familles.

La coéducation consiste, également, à créer des espaces intermédiaires tissant des liens et visant à une reconnaissance mutuelle des compétences entre les différents acteurs éducatifs. Des effets positifs sont constatés sur les parents participants : reprise de confiance en soi, présentation aux élections de parents d'élèves, développement du sentiment d'appartenance… (C. Asdih in AFAE, 2017)

Le café des parents, en est un exemple, c'est un dispositif d'accueil, de rencontre, d'échange et à titre informatif basé sur le volontariat. Les objectifs sont de créer un dialogue avec les familles, de soutenir la parentalité, d'augmenter l'implication des parents. Des réunions institutionnelle ou plus informelle peuvent se succéder afin de dynamiser le lien école-familles. Les parents peuvent parler « éducation » entre eux en présence d'un professionnel spécialiste du sujet abordé, le but étant d'aider les familles à se familiariser avec l'école. Cela nécessite de la part des acteurs de l'école de changer de regard sur les parents, de les voir, de les reconnaitre tels qu'ils sont et de les accepter comme ils sont. En bref, c'est un espace parent facilitant la participation des familles, leurs échanges autour de la convivialité.

P. Périer définit un modèle à construire avec les parents en les rendant auteurs et non plus acteurs c'est-à-dire leur permettre d'élaborer des projets, des activités répondant à leurs interrogations et intérêts. En effet, cela conditionnerait leur degré de participation. De plus, il ajoute qu'il est nécessaire de créer des « occasions d'interactions qui les valorisent et réhabilitent leur présence et parole en vue de les associer à des temps collectifs et activités où ils ne redoutent pas le regard d'autrui ou son jugement ». (P. Périer in AFAE, 2017)

Avec la montée de la scolarisation des enfants immigrés, un nouveau dispositif de soutien à la parentalité en direction de ce public de migrants tel qu'un atelier de savoirs socio-linguistiques. Les parents immigrés seront, ainsi, en mesure d'accompagner la scolarité de leur enfant. De plus, ces familles pourront se familiariser avec la langue française.

2.3.2 Implication des familles dans la scolarité de leur enfant

Il est important de faire une différence entre la participation et l'implication des parents puissent bien souvent, cela ne semble pas clairs dans les esprits. La participation d'un parent ne se résume qu'à l'assistanat d'une réunion ou à une aide, ce dernier n'aura qu'un rôle passif. Tandis que l'implication, selon B. Collot, c'est faire en sorte que l'impliqué fasse « partie de cette organisation dans laquelle il joue un rôle dans la détermination de ses objectifs, de ses stratégies et de son fonctionnement. Il prend un risque puisqu'il assumera alors la coresponsabilité des échecs ou des réussites » (B. Collot, 2002). Par exemple, les parents délégués au sein des instances de l'établissement telles que conseil d'administration, conseil de classe ou ceux membre d'une association sont impliqués.

Il existe plusieurs formes d'implication à l'école telles que les parents relais, et les parents délégués.

Dans le second degré, les parents délégués participent au bon fonctionnement de l'établissement et aux instances rattachées telles que conseil de classe, conseil d'administration. Ils sont élus, tous les ans, par l'ensemble des parents. L'information faite aux familles doit être claire et être compréhensible. Les parents issus d'un milieu favorisé se présentent, souvent, à ces élections puisqu'ils détiennent une meilleure connaissance du système éducatif au détriment des parents du milieu populaire. Cependant, on remarque que la majorité des enseignants et des autres parents non élus remettent en cause leur objectivité, en tant que représentant délégué parent. En effet, ils sont « soupçonnés par les autres parents et les autres enseignants de parler et d'agir dans l'intérêt de leur propre enfant et ce d'autant plus qu'ils sont accusés de n'être pas socialement représentatifs de la population des parents des élèves les plus en difficultés» (A. Van Zanten et M. Duru Bellat, 2012)

2.3.3 Déterminants de la réussite des élèves

La majorité des parents sont tout à fait conscients que l'école conditionne l'intégration sociale et professionnelle de leur enfant. En effet, l'obtention de diplômes favorise l'ascension sociale, le bien être, l'épanouissement personnel et professionnel…

La réussite des élèves est fortement liée à leur appartenance sociale. Quoi qu'il en soit, dès leur entrée à l'école, « les enfants sont marqués socialement» (J. Migeot-Alvarado, 2000). Les enfants appartenant à un milieu favorisé (classes aisée et moyennes) réussissent mieux que les enfants issus d'un milieu défavorisé (classe populaire). Ils obtiennent de meilleurs résultats scolaires puisque leurs parents détiennent des connaissances et ont été eux-mêmes, souvent, diplômés. En effet, ces parents issus d'un milieu favorisé ont une certaine exigence envers le système éducatif mais aussi à l'égard du niveau scolaire de leurs enfants. Ils veulent que leurs enfants gardent un très bon niveau social, voire que ce niveau soit, dans l'avenir, meilleur que le-leur. Ainsi, la réussite scolaire d'un enfant est liée à la place qu'occupe la famille au sein de la stratification socio-économique et culturelle

Cependant, la réussite des élèves est fortement liée, également, à leur rapport à la langue. Une bonne maitrise de la langue, la qualité de l'expression orale favorisent, aussi, cette réussite. En effet, il est rappelé dans les textes réglementaires que la maitrise de la langue est une compétence majeure qui se doit d'être acquise par l'ensemble des élèves[16]. Ce sont les parents issus de milieu favorisé qui apportent une attention particulière à la bonne maîtrise de la langue. Ainsi, ils veillent à ce que leurs enfants soient en contact avec la lecture. Ces enfants ont, dès leur plus jeune âge, accès à ces apprentissages dans leur environnement familial ce qui leur donnent un avantage considérable. Ainsi, leur environnement familial est quasi-similaire à l'environnement scolaire expliquant leur aisance, leur performance scolaire. P. Bourdieu parle aussi de capital culturel[17] puisque les parents issus de milieu favorisé permettent à leurs enfants d'évoluer dans un « bain culturel » qu'ils pourront réinvestir dans leurs apprentissages scolaires. Ce bain culturel peut être composé de livres, de poésie, et d'œuvres d'art disponibles à la maison. De ce fait, leur rapport à l'école et aux savoirs sera positif. Les parents aisés aident leurs enfants en surveillant leur scolarité et en les inculquant à une discipline de travail par le biais de comportements studieux.

[16] Décret 11/07/2006, loi du 08/07/2013

[17] Le capital culturel est la totalité des ressources culturelles d'un individu, biens, diplômes, rapport au savoir et à l'école. Le capital culturel dépend du milieu social et est corrélé au capital économique (revenus, patrimoine) et social (relations sociales).

Souvent, il est souvent parlé de « parents démissionnaires » pour les parents issus de milieu défavorisé mais B. Charlot souligne le fait que la démission n'est pas liée à l'appartenance sociale. Il parle plutôt de dépassement, de débordement, de dévalorisation dans leur rôle parental puisque les parents n'obtiennent pas des réponses adaptées. De plus, ces faits sont sources de désespoir et de souffrance (B. Charlot, 1992)

En résumé

Pendant longtemps, l'école a tenu à garder une relation distante avec les parents d'élèves voulant, parfois, les substituer dans leur rôle d'éducation. Après avoir rencontré de multiples difficultés dans la transmission de l'instruction et de l'éducation, l'école a décidé d'ouvrir, peu à peu, ses portes aux familles. Cependant, force est de constater que l'école et les familles ont des attentes divergentes engendrant des conflits d'intérêt, des malentendus… Face à ces nouvelles difficultés, le gouvernement a décidé d'agir en instituant des textes réglementaires donnant la place aux parents d'élèves en vue d'instaurer un réel partenariat. L'école et les familles ont, chacun, un rôle déterminant à jouer en faveur de la réussite de tous les élèves mais ce rôle doit apporter une plus-value. En effet, l'école ne peut agir seule face à une masse et à une diversité d'élèves, il faut coopérer, collaborer, co-éduquer avec les parents d'élèves.

3. L'institution scolaire et les familles réunionnaises

3.1 Contexte réunionnais

3.1.1 Contexte historique

La réunion est une île de 2512 km² située dans l'océan indien.

En 1646, le commandant Flacourt prend possession de l'île au nom du Roi et la nomme « l'île Bourbon ». En 1663, deux français accompagnés de dix esclaves malgaches s'installent et, progressivement la colonisation fut lancée. Des esclaves ont été importés massivement d'Afrique et de Madagascar pour travailler dans les champs des premiers colons. Madame Desbassyns, reconnue pour sa sévérité, détient un patrimoine important et de nombreux esclaves. Par ailleurs, la culture du caféier est mise en valeur et exportée vers Paris et l'Europe soit deux types de variétés : le Moka et le Bourbon. Cependant, cette culture est concurrencée par d'autres cultures provenant des Antilles, alors, il devient difficile d'exporter le café. C'est alors que les colons ont été incités à cultiver la canne à sucre. De nombreux champs de canne sortent de terre ce qui favorise la production de canne. L'exploitation économique et politique est bien présente sur l'île.

C'est en 1794 que l'Ile devient La Réunion et on observera une succession de noms : Bonaparte, Bourbon puis de nouveau la Réunion, en 1848. Cette année-là, le gouvernement républicain signe le décret d'abolition de l'esclavage. Le 20 décembre 1848, l'émancipation des 62 000 esclaves est annoncée. Afin de compenser la perte des esclaves, de nombreux engagés venant d'Inde débarquent au Lazaret et s'installeront aux alentours des industries pour y travailler. Le développement de l'île se fait grâce à la monoculture de la canne. Plus tard, des asiatiques et des indiens immigrent volontairement et ouvrent des commerces (de détail, de quincaillerie…). Cependant, à la fin du 19e siècle, la crise de la canne à sucre laisse place à de nouvelles cultures qui seront, prioritairement, exportées : plantes à parfum (Vetiver, géranium, ylang-ylang…), la vanille bourbon…

En 1946, l'île devient un département français et le premier préfet fut nommé, M. Paul Demange. Un flot de fonctionnaires débarquent et de grandes infrastructures apparaissent favorisant la modernisation de l'île. Par ailleurs, la production locale est dévalorisée au profit des produits venant de la Métropole.

3.1.2 Contexte sociologique

Au 1er janvier 2017, le nombre d'habitants à la Réunion était de 842 767 réparti dans 24 communes. La population réunionnaise est composée de cafres, de métropolitains, de malabars, de chinois, d'arabes et minoritairement, de malgaches, de comoriens, de mahorais.

- Tableau N°1 : Les différentes catégories socio-professionnelles (CSP) en 2014.

	2014	%
Ensemble	**640 513**	**100**
Agriculteurs exploitants	6 193	1
Artisans, commerçants, chefs entreprise	22 877	3,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	30 236	4,7
Professions intermédiaires	75 046	12
Employés	130 930	20
Ouvriers	92 261	14
Retraités	95 874	15
Autres personnes sans activité professionnelle	187 097	29

Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations complémentaires

La population réunionnaise comptait 29% de personnes sans activité professionnelle ce qui est relativement important. En revanche, la catégorie socio-professionnelle « cadres et professions intellectuelles supérieures » ne représente que 4,7% ce qui signifie que peu de personnes sont issus d'un milieu très favorisé.

- Tableau N°2 : Comparaison de la composition des ménages entre 2009 et 2014

	Nombre de ménages			
	2014	**%**	**2009**	**%**
Ensemble	**312 739**	**100**	**284 391**	**100**
Ménages d'une personne	80 640	26	63 926	23
hommes seuls	39 667	13	31 425	11
femmes seules	40 974	13	32 501	11
Autres ménages sans famille	9 632	3,1	8 667	3
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	222 467	71	211 798	75
un couple sans enfant	53 159	17	46 388	16
un couple avec enfant(s)	104 298	33	107 325	38

Source : INSEE, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations complémentaires

Ce tableau nous donne une évolution de la typologie des ménages à la Réunion entre 2009 et 2014. En effet, on observe que le nombre de ménages avec famille a diminué en 2014 et qu'au contraire, le nombre de ménages d'une personne a augmenté avec une proportion égale d'homme et de femme vivant seul (e).

- Tableau N°3 : Comparaison du nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans, dans les familles entre 2009 et 2014

	2014	**%**	**2009**	**%**
Ensemble	**228 645**	**100**	**218 049**	**100**
Aucun enfant	75 949	33	65 750	30
1 enfant	65 049	28	61 511	28
2 enfants	55 762	24	55 417	25
3 enfants	21 585	9,4	23 711	11
4 enfants ou plus	10 301	4,5	11 659	5,3

Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations complémentaires.

3.1.3 Contexte socio-linguistique

La langue principalement parlée, à la Réunion, est le créole et celle-ci est le résultat de plusieurs phases dont les sociétés d'habitation et de plantation.

Au début de la colonisation, les esclaves importés parlaient leur langue maternelle soit le malgache. En co-habitant avec les colons français, ils ont essayé de parler approximativement la langue de leur maître soit « une première approximation » (R. Chaudenson, 1995). **C'est la phase de la société d'habitation.**

L'essor économique de l'île entraîne l'arrivée d'engagés indiens et d'autres esclaves. Ces derniers tentent d'apprendre et de parler la langue des esclaves soit « une approximation approximative » (R. Chaudenson, 1995). Progressivement, tout le monde parle de la même manière avec quelques variantes. Ainsi, est né le créole réunionnais. **C'est la phase de la société de plantation.**

- Concepts clés dans la situation socio-linguistique de la Réunion : diglossie, continuum linguistique et interlecte réunionnais

Dès 1970, les auteurs, R. Chaudenson, M. Carayol, et C. Barat, parlent d'un contexte socio-linguistique qualifié de « diglossie » signifiant originellement bilinguisme, en d'autres termes c'est le « rapport stable entre deux variétés linguistiques, l'une dite haute (high) et l'autre basse (low) » (L.J Calvet, 1993)

Ce terme sera utilisé, également, par C. Ferguson, en 1959, désignant la présence de « *deux variétés d'une langue dont l'une est valorisée, normée, véhicule d'une littérature reconnue, mais parlée par une minorité, et dont l'autre est péjorée mais parlée par le plus grand nombre »*.

En 1946, lorsque l'île devient un département d'Outremer, une problématique apparait car la population parle créole. Certes, deux langues co-habitent mais elles n'ont pas le même statut puisque seule la langue française est reconnue comme langue officielle, supérieur et le créole est vu comme la langue inférieure. De ce fait, la langue créole doit être réservée au contexte familial. C'est pourquoi, la situation socio-linguistique de la Réunion est qualifiée de diglossie : deux langues en présence soit le français et le créole.

Notons que 8 réunionnais sur 10 parlent, uniquement, le créole soit plus de la moitié. D'autre part, des communautés minoritaires, à la Réunion, parlent chinois, shimahoré, malgache, arabe… En bref, ces langues, dites minoritaires, sont parlées en privé, dans le village, à la maison et la langue française est celle de l'ascension sociale.

Ces auteurs rajoutent que le contexte socio-linguistique peut être qualifié de « continuum linguistique » puisqu'il existe une diversité de langues distinctes résultant de ce contact entre les deux langues co-habitantes : le français et le créole. La définition du continuum linguistique est *« la coexistence de plusieurs variétés mésolectales entre deux systèmes linguistiques »* (L. Souprayen Cavery, 2014).

L. Souprayen Cavery note, aussi, que beaucoup de réunionnais mélangent français et créole dans une phrase sans en avoir conscience et elle nomme cela « l'interlecte réunionnais ». Notons que ce n'est ni du français et ni du créole.

- Reconnaissance du créole comme langue

Dans les années 2000, la langue créole est reconnue comme une langue régionale de France. Les médias s'y mettent également afin de communiquer : TV, radios, services social et financier… De plus, l'enseignement de la langue créole se fait dans les écoles. Dans le 1er degré, des dispositifs voient le jour afin de favoriser l'apprentissage de la langue créole. Dans le 2nd degré, un CAPES créole est créé, ainsi, l'option langue créole est proposée aux collégiens et lycéens désireux d'apprendre la langue.

38 % de la population réunionnaise est aujourd'hui plurilingue c'est-à-dire en mesure de faire la distinction entre les deux langues : le français et le créole et d'adapter leur communication à la situation vécue.

3.2 Place des familles réunionnaises dans la scolarisation de leur enfant

3.2.1 L'évolution de la scolarisation

De 1665 à 1759, dans l'île de la Réunion, l'instruction scolaire des enfants n'est pas une priorité, encore moins pour les filles. Le clergé se charge alors de l'enseignement catholique des jeunes Bourbonnais en créant des petites écoles presbytérales. Pour lui, cet enseignement était essentiel puisqu'il ne faisait pas confiance à l'éducation morale et/ou religieuse donnée par les parents.

Une politique scolaire, dans les années 1810, apparait sous la restauration ayant pour objectif d'améliorer le niveau d'instruction de tous les enfants quels que soient leur origine et leur milieu social. Les six Frères de la Doctrine Chrétienne et les

quatre sœurs de Saint-Joseph de Cluny tiendront des écoles gratuites pour tous les enfants. L'instruction des enfants pauvres dits « petits créoles » et « les affranchis » visait à les rendre plus productifs. Tandis que celle des enfants issus de familles aisées était plus solide et varié avec du français, de l'histoire, de la géographie et de la musique. Ces familles aisées n'acceptaient pas le fait que leurs enfants côtoyaient des pauvres et choisissaient de les scolariser dans des écoles payantes voire même en métropole.

Par ailleurs, il est constaté que ces écoles gratuites restaient encore inaccessibles à tous les enfants pauvres à cause de l'éloignement géographique et du manque d'intérêt de leurs parents.

Depuis la départementalisation en 1946, la scolarisation des réunionnais a connu une belle évolution. Les enfants âgés de 6 à 14 ans accèdent, peu à peu, à l'instruction mais ce n'est qu'en 1968, que tous les enfants ont été scolarisés. Ainsi, en quelques années, le système éducatif réunionnais a dû se déployer afin de rattraper le retard accumulé par rapport à la France métropolitaine. Et, c'est en 1984 que le rectorat de la réunion se crée visant à déployer une réelle politique de développement scolaire et mettant à dispositions des moyens financiers, humains et matériels. Les familles réunionnaises s'habituent, peu à peu, à cette culture de scolarisation. En 1990, les lycées et l'université de la Réunion apparaissent.

3.2.2 Implication des familles réunionnaises

D'après E. Wolf et J. Simonin, déclarent que le lien école-familles réunionnaises est un « lien problématique » puisque cette mutation provoquée par la départementalisation a bousculé leurs habitudes traditionnelles. En effet, la famille réunionnaise, très attachée à sa culture traditionnelle dit « lontan », s'est vue projeter dans la modernité de la départementalisation (1946) lui demandant de changer leur perception de l'école. Rappelons que les familles traditionnelles ne donnaient aucune importance à l'école et qu'elles préféraient que leur enfant parte travailler dans les champs pour aider ou pour gagner de l'argent. (J. Simonin, 1988)

Les familles réunionnaises ont été frustrées puisqu'on leur a demandé de changer leur culture et mettre de côté leur langue, le créole. Leur langue créole, dévalorisée, fut interdite dans l'école. Et, cette frustration s'est fait ressentir dans les structures

scolaires et de nombreuses difficultés apparaissent. Les maîtres ne prenant pas en compte ce contexte socio-linguistique particulier n'arrivent pas à instruire puisque le taux d'illettrisme s'élève, peu à peu.

- Illettrisme : 23 % de la population réunionnaise concernée

Bien que la scolarité ait été rendue obligatoire, de nombreuses personnes sont toujours incapables, même après avoir été scolarisées, de lire, d'écrire, de calculer et n'ont pas les compétences de bases. Elles ne sont autonomes dans la vie quotidienne à cause de leur carence. On parle alors d'« illettrisme », cette notion est apparue dans les années 80.

À la Réunion, il est recensé 116 000 illettrés soit 22.6% de la population de 18 à 65 ans ce qui est relativement important comparé à la métropole qui ne compte que 7% d'illettrés.

Comment expliquer cela ? Les instituteurs, reniant le créole, langue maternelle des réunionnais, n'ont pas pris en compte cette identité culturelle, leur demandant d'apprendre une langue qui n'est pas la leur et totalement inconnue, le français. En bref, il n'y a pas eu de contextualisation efforçant les réunionnais à s'adapter au modèle métropolitain. Ce manque de contextualisation a engendré l'échec scolaire prenant la forme de l'illettrisme.

En résumé

Le contexte réunionnais est particulier puisque co-habitent, depuis longtemps, plusieurs cultures, plusieurs langues…ne pouvant être retrouvé dans d'autres départements. Au départ, la réunion était une colonie, les adultes et les enfants travaillaient dans les champs et c'est en 1946, qu'elle est devenue un département français obligeant, progressivement, les parents à scolariser leurs enfants réunionnais. La scolarisation des enfants ne faisait pas partie de leur tradition, n'était pas dans leur esprit ni dans leurs mœurs. Le département de la Réunion a connu des évolutions considérables pour la scolarisation de tous les enfants rattrapant le retard accumulé vis-à-vis de la métropole. Même si le français est la langue de scolarisation, la langue la plus parlée dans l'île, reste le créole.

II. Problématique et hypothèses

Les éléments du cadre théorique (IGEN, 2006) nous montrent que les parents sont les partenaires de l'école depuis 2006. La loi de refondation de l'école de la République de 2013 déclare les parents comme étant un membre de la communauté éducative. Cette relation entre l'école républicaine et les familles est complémentaire. Elle s'inscrit dans une démarche co-éducative où les deux parties se doivent de collaborer afin d'atteindre les mêmes objectifs qui sont la réussite, l'épanouissement et le bien-être des élèves. Ainsi, cette relation entre l'école et les familles se doit d'être de qualité.

Bien que les textes ministériels soulignent qu'il est nécessaire de coopérer avec les parents, on note qu'il existe beaucoup d'obstacles dans les établissements scolaires en faveur de cette coéducation.

Dans un premier temps, à cause de leur appartenance sociale et culturelle. Ainsi, les parents issus de milieux défavorisés ont plus de difficultés à s'impliquer dans des projets, des actions et à venir dans l'établissement scolaire. Ils n'ont pas les codes et de ce fait, ils sont réfractaires, méfiants vis-à-vis de l'institution scolaire. Ce rapport à l'école est négatif puisque bien souvent, ils ont mal vécu leur scolarité (injustice, incompréhension, malentendu, échec scolaire…). Tandis que les parents issus de milieux favorisés connaissent le fonctionnement du système éducatif français. Ils s'impliquent, spontanément, dans la scolarité de leur enfant et s'entretiennent plus facilement avec les acteurs de la communauté scolaire (professeurs, conseiller principal d'éducation, chef d'établissement….). Des recherches (C. Baudelot et R. Establet, 2009 et P. Bourdieu et J.C Passeron, 1970) montrent que les enfants de cadres réussissent mieux à l'école que les enfants d'ouvriers puisqu'ils ont compris les attentes de l'école.

Afin de réduire ces inégalités entre les élèves issus d'un milieu populaire et ceux d'un milieu favorisé, le ministère de l'Education nationale donne davantage de moyens à ceux qui en ont le moins. Il a mis en place des expérimentations et des dispositifs dans les établissements scolaires. Des espaces dédiés aux parents se mettent peu à peu en place, des parents relais et les équipes mettent en place des stratégies pour que les parents éloignés viennent dans l'école. Ces dispositifs fonctionnent plus ou moins bien et ils dépendant fortement du contexte.

Avant de mettre en place une action ou un projet, Il est nécessaire de prendre en compte le contexte c'est-à-dire le département, la ville, le quartier, l'établissement scolaire et le public accueilli (élèves et parents). Ainsi, mon projet de recherche vise à me rendre compte de l'implication des parents d'élèves dans un lycée professionnel de l'académie de la Réunion. Je me dois de prendre en compte le contexte réunionnais qui détient une forte diversité culturelle, ainsi, plusieurs langues sont parlées : le créole et le français majoritairement, et le chinois, l'arabe, le malgache, le shimaoré en minorité. Entre autre, on peut dire que le contexte sociolinguistique réunionnais reste encore diglossique avec une langue officielle qu'est le français (considérée souvent haute par les parents le plus démunis) et la langue informelle, le créole (considérée souvent basse).

L'île de la Réunion est devenue département français en 1946. De ce fait, on observe une francisation réelle et massive puisqu'on demande aux familles réunionnaises d'obliger leurs enfants à parler français au lieu du créole afin de réussir scolairement.

Étant Conseillère Principale d'Education (C.P.E) stagiaire, au regard de notre circulaire de mission de 2015, nous devons coopérer avec les parents d'élèves, prendre en compte la diversité des élèves, assurer des relations de confiance, dans une démarche co-éducative, avec toutes les familles. Dans mon EPLE, j'ai constaté que les parents n'étaient pas représentés dans les instances, qu'ils ne s'impliquaient pas et qu'ils ne venaient pas dans l'établissement sauf à la demande d'un personnel. L'établissement scolaire accueille une forte population d'élèves issue d'un milieu défavorisé appartenant à diverses cultures.

En prenant en compte ce contexte scolaire réunionnais, l'objet de ma recherche est de savoir si la mise en place d'un dispositif d'accueil de type « café des parents » permettrait aux parents d'être impliqués dans la scolarité de leur enfant, au sein d'un lycée professionnel.

Mes hypothèses sont les suivantes :

- Plus le rapport entretenu par les parents avec la langue de la scolarisation est bon, et plus les parents sont impliqués. (Hypothèse n°1)

- Impliquer les parents d’élèves dans la création d’un dispositif d’accueil de type « café des parents » permet aux familles éloignées d’être plus présentes dans l’établissement scolaire. (Hypothèse n°2)

III. Recueil de données et analyse

1. Méthodologie

1.1 Présentation générale

La méthodologie envisagée doit permettre de mettre à l'épreuve les différentes hypothèses formulées à savoir que l'implication des parents d'élèves est liée à la biographie langagière des parents et qu'un dispositif d'accueil des parents de type « café des parents » permet de rapprocher les familles issus de milieux populaires de l'institution scolaire. Rappelons qu'il s'agit, bien là, d'une recherche menée au sein de deux lycées professionnels.

1.1.1 Terrains investigués

	EPLE 1	**EPLE 2**
Type d'établissement	Lycée professionnel	Lycée professionnel
Zone géographique	Rurale	Urbaine
Nombre d'élèves	766	860
% CSP défavorisés	71.6 %	70%
Particularité(s)	- Dispositif ULIS - Internat	Dispositif ULIS
Formations proposées	5 CAP et 6 BAC PRO	4 CAP, 6 BAC PRO, 2 BTS
Taux de réussite	94% (CAP) 89% (BAC PRO)	85.3% (CAP) 91.2% (BAC PRO)
Axes contrats d'objectifs	*Faire progresser tous les élèves sur l'ensemble du cycle *Permettre à chaque élève de développer un projet personnel d'orientation et/ou d'insertion *Développer le bien-être de chacun dans l'établissement dont un volet sur l'accueil des parents	*Accompagner chaque élève dans son parcours d'excellence *Préparer les élèves à leur responsabilité de futur citoyen, conscients des enjeux régionaux et ouverts au monde *Renforcer le pilotage académique
Date de création du dispositif café des parents	2017	2014

1.1.2 Population ciblée

Cette recherche a été menée auprès :

- des parents d'élèves participants au café des parents
- des professeurs de l'établissement dans lequel je suis CPE stagiaire

1.2 Outils de collecte de données

La collecte de données a été faite par :

(1) Des observations sur plusieurs items, lors d'une séance *café des parents* : nombre d'interactions, langue parlée…

(2) Des entretiens auprès des parents d'élèves qui ont participé au moins une fois à une séance *café des parents.*

(3) Un questionnaire distribué aux personnels de l'établissement scolaire dans lequel j'exerce. Il permet de toucher un nombre de personnes plus important, notamment grâce à la diffusion via internet.

Quelques collectes de données ont été faites dans deux lycées professionnels : celui de Sainte-Marie (LP Isnelle Amelin) et celui de Saint-Denis (LP Julien de Rontaunay). J'ai choisi de faire une comparaison (les points communs/les différences) entre ces deux établissements puisqu'un est plutôt urbain et l'autre plutôt rural.

❖ L'observation (1)

L'observation est, également, une méthode de collecte de données et elle a été utilisée afin de confirmer ou d'infirmer mon hypothèse n° 1: l'implication des parents est liée à leur rapport à la langue.

Cet outil a pris la forme d'une grille avec plusieurs items renseignés et a permis de recueillir des données auprès de cinq parents, lors d'une séance café des parents, au sein des deux établissements scolaires : LP Isnelle Amelin et LP Julien de Rontaunay.

Choix des 5 parents observés : 3 personnes fréquentant régulièrement le dispositif café des parents et 2 autres nouvellement participants au dispositif.

Les items qui m'ont intéressée : la communication verbale et non verbale des parents, le nombre de leurs interactions avec l'animateur et avec les autres parents et la langue qui sera utilisée.

- Attitude générale : Chaque parent a fait l'objet d'une observation durant toute la séance
- Interactions avec l'animateur et/ou les autres parents, en quelle(s) langue(s) ? : observations tout au long de la séance
- Gestes, regards : Observations de chaque parent d'une durée de 3 minutes.

❖ L'entretien (2)

Cet outil a permis de vérifier ou d'infirmer les deux hypothèses. Les entretiens ont été faîtes de manière individuelle auprès de cinq parents d'élèves ayant participé au café des parents au moins une fois dont un qui a été fait dans les locaux du LP Julien de Rontaunay.

Chaque entretien a été retranscrit en annexe. Afin de recueillir les données, un guide d'entretien a été élaboré avec trois thématiques :

- La relation familles-lycée
- Le dispositif « café des parents »
- Votre biographie langagière

Les entretiens seront analysés, selon leur contenu, et pour cela nous utiliserons la méthode de L. Bardin (2013) permettant une « interprétation construite ». L'analyse de contenu est « une technique ou plus exactement un ensemble de techniques reposant sur des hypothèses et élaborant des processus opératoires qui la font s'évader du domaine de l'arbitraire et de l'imaginatif ». La retranscription des entretiens permettra cette analyse où toute parole « écrite, suscitée ou spontanée » sera analysée en évitant toute interprétation « intuitive ou instinctive ».

❖ Le questionnaire (3)

L'enquête menée auprès des professeurs par questionnaire comporte 18 questions et a eu pour but d'obtenir des données sur leur perception de la relation école-familles au sein du LP Isnelle Amelin. L'élaboration d'un questionnaire se déroule en six étapes :

- ✓ Préparation de l'enquête
- ✓ Définir l'échantillon : la population de référence
- ✓ Rédaction : rédiger les titres des parties, les questions
- ✓ Test : compréhension des questions
- ✓ Passation : auprès de l'échantillon
- ✓ Analyse des réponses : codage, interprétation des résultats, et bilan

Ce questionnaire comporte plusieurs types de questions :

- Question ouverte qui laisse la possibilité, au répondant, de développer une réponse, sous forme de texte, que l'enquêteur prendra le temps de traiter et d'analyser. Elle lui laisse répondre librement dans la longueur souhaitée pouvant nous éclairer. Le nombre de questions ouvertes est de : 4
- Question fermée qui impose un nombre défini de réponses possibles et une forme précise de réponse (choix unique ou choix multiples). Elle facilite le traitement et l'analyse des données. Le nombre de questions fermées est de : 14

Les questions peuvent être de plusieurs natures :

- Nature qualitative : les questions débouchent sur une liste de réponses précise où le répondant pourra faire le choix d'une seule ou de plusieurs réponse(s).
- Nature quantitative : les réponses attendues seront chiffrées portant sur la quantité, la note, l'âge…Afin que le répondant comprenne le sens de la question, il est nécessaire de lui donner quelques consignes.

Ce questionnaire a été remis aux personnels de l'établissement avant le lancement du café des parents afin de faire un état des lieux de la relation école-familles au sein de l'établissement.

Il a été élaboré grâce au logiciel Sphinx et est composé de trois parties :

- La relation école-familles
- Dispositif d'accueil : café des parents
- Identité du répondant

20 questionnaires ont été distribués aux professeurs, en salle des professeurs, en leur expliquant que cela sera au bénéfice de l'élaboration mon mémoire de recherche. Certains ont préféré le remplir de suite et d'autres le lire et y répondre à tête reposée chez eux. Ils sont venus, ensuite, me le remettre dans mon bureau. Au bout de deux semaines, 10 professeurs m'ont fait parvenir le questionnaire rempli, même après plusieurs relances.

Un sondage a été destiné aux parents d'élèves de seconde, au mois de septembre, afin de connaître leur disponibilité de la semaine. En plus, ils ont été informés que leur implication conditionnera le lancement du café des parents. Ils ont été invités, à la réunion de lancement du café des parents au mois d'octobre, et ensemble, ont été définis le fonctionnement et l'organisation du café des parents.

1.3 Présentation du dispositif d'accueil « café des parents »

- Description

Le « café des parents » est un dispositif d'accueil des parents d'élèves au sein de l'établissement scolaire. C'est un espace d'échange, de rencontres, où les parents peuvent avoir des informations sur le fonctionnement de l'établissement, sur les enjeux de la scolarité, l'orientation… Les parents pourront s'entraider, échanger sur leur rôle parental, partager leur expérience et leur préoccupations. Des séances peuvent être animées par des intervenants intérieurs ou extérieurs à l'établissement abordant des thématiques.

Au sein du LP, ce dispositif « café des parents » a été lancé, ce mois d'octobre 2017 avec la contribution des parents d'élèves de seconde et de quelques professeurs, après accord de la direction. En tant que CPE stagiaire, je me suis proposé d'être

porteuse de ce projet et donc, de prévoir les différentes séances sur mes journées de présence au sein de l'établissement scolaire. (C'est-à-dire du lundi au mercredi).

Ce projet de dispositif d'accueil a été apprécié par toute la communauté scolaire puisqu'elle a constaté que les parents d'élèves viennent difficilement au sein du lycée et qu'il est quasi-impossible de les mobiliser. Auparavant, des actions ont été mises en place afin de les faire venir dans l'établissement telles qu'un atelier de loisirs créatifs, des pique-niques avec les familles. Cette communauté scolaire trouve nécessaire de créer du lien entre l'école et les familles puisqu'ils ont davantage de difficultés à faire respecter les règles collectives en classe et de faire respecter leur autorité d'enseignant.

- Objectifs poursuivis

- Créer une relation de confiance entre l'école et l'établissement
- Rapprocher et impliquer les parents éloignés du système éducatif français
- Co-construire un espace d'échange et de partage avec les parents
- Permettre aux parents d'échanger sur différents thèmes et de s'approprier les outils numériques
- Veiller à ce que les parents prennent toute leur place au sein de l'établissement

- Modalités de mise en œuvre

Avant le lancement du café des parents, deux types de population ont été concertés afin de prévoir le fonctionnement et l'organisation de ce dispositif. Premièrement, les parents d'élèves ont été concertés, grâce à un sondage distribué dans les classes de seconde dont les élèves avaient pour mission de remettre à leurs familles respectives. Ce sondage a permis de prévoir sur leur disponibilité, la fréquence des séances, leurs besoins et leur intérêt pour ce dispositif et les thèmes qu'ils aimeraient aborder.

- Tableau N°4 : Résultats du sondage réalisé auprès des parents au mois d'aout.

Nombre de sondages distribués	Nombre de retour	Taux de retour
250	15	6%
Résultats du sondage (disponibilité)		
Lundi	**Mardi**	**Mercredi**
5	6	4

Deuxièmement, les autres membres de la communauté éducative (direction, gestionnaire, enseignants, CPE…) ont été concertés, également, sur le lieu et la fréquence des différentes séances, sur les thématiques à aborder, en plus du contenu, des horaires, de la durée d'une séance. Ils ont pu faire part de leurs visions et de leurs aspirations, en tant que professionnel. De plus, une boite à idée a été mise à disposition dans la salle des professeurs afin de recueillir des idées créatives de l'ensemble des personnels.

En réunion de direction, nous avons fixé la date de la pré-séance du café des parents. C'était une réunion d'accueil où tous les parents d'élèves arrivants dans le lycée professionnel ont été conviés. Notre objectif était de les mobiliser pour convenir ensemble du fonctionnement et de l'organisation du café des parents.

En terme de communication, le phoning a été privilégié afin d'avoir un premier contact direct avec l'ensemble des familles. De plus, l'information a été véhiculée grâce à une affiche réalisée par notre animateur POP et a été diffusée sur le site de l'établissement.

Pour une première séance, 21 parents ont répondu présents soit plus qu'on espérait. La gestionnaire avait prévu une collation avec thé/café/gâteau afin de créer de la convivialité, de libérer la discussion entre les personnes. Les parents ont été informés de la création du « café des parents » au sein de cet établissement scolaire et que leur contribution sera primordial pour les prochaines séances.

Nous avons pu collaborer avec les parents présents et définir les thèmes qu'ils aimeraient aborder, le contenu des séances, la fréquence des séances. Ce qui a été décidé, par les parents : une séance mensuelle qui se déroulerait plutôt le mardi, d'une durée maximum de 2 heures. Les thèmes qui ont été dégagés sont : « la connaissance du fonctionnement de l'établissement scolaire », « l'orientation », et « les addictions aux drogues, à l'alcool et aux jeux vidéo ». D'autre part, leurs besoins concernent leur formation sur le numérique, plus précisément sur l'utilisation d'un poste informatique, leur connaissance sur le fonctionnement et les acteurs internes de l'établissement et un soutien à la parentalité.

- Points d'appui

L'appui de l'équipe de direction est nécessaire à la faisabilité de ces séances au travers du café des parents. En effet, elle donne son accord pour chaque séance et prévoit avec la gestionnaire, une collation (café/thé/gâteaux) destinée aux parents afin de privilégier un moment convivial et une salle d'accueil.

- Moyens mobilisés :

Moyens Humains	Moyens matériels	Moyens de communication
- Equipe de direction - Gestionnaire - CPE - Professeurs - Psy EN - AS - Infirmier - Référent TICE/ Animateur POP - DDFPT	- Local - Collation	- Site de l'établissement - Phoning - Communication orale - Panneau d'affichage

2. Analyses des données recueillies

2.1 Analyse hypothèse 1

Je rappelle que mon hypothèse n°1 est la suivante :

Plus le rapport entretenu par les parents avec la langue de la scolarisation est bon, et plus les parents sont impliqués.

- Analyse du questionnaire

20 questionnaires ont été distribués aux professeurs, seul 10 me l'ont retourné rempli.

- Population interrogée

Les questionnaires ont été diffusées aux professeurs, uniquement, afin de connaitre leur perception de la relation école-familles et leur intérêt pour cette question. Plus d'hommes ont répondus et rendus le questionnaire que de femmes. Ils ont entre 25 et 60 ans. 50% d'entre eux ont entre 5 et 10 ans, 30% entre 11 et 20 ans d'ancienneté, en tant que professeur, dans le LP Isnelle Amelin (LPIA).

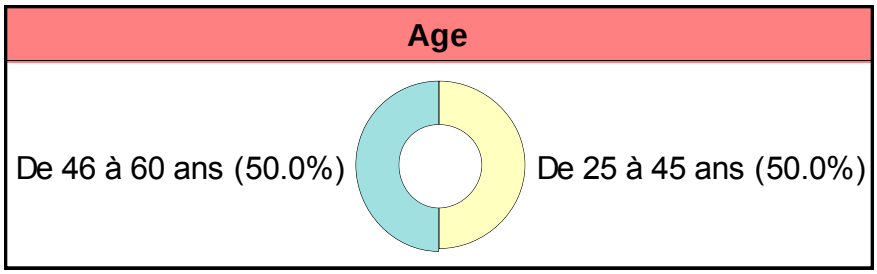

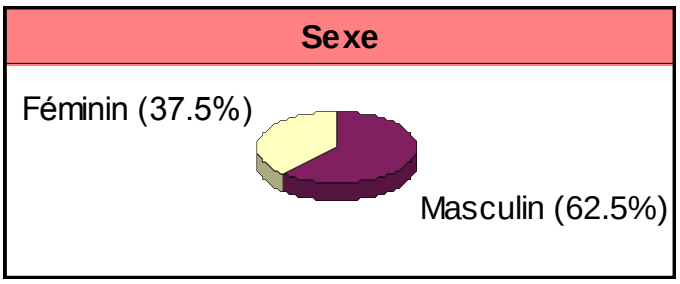

Exercice dans l'établissement		
Moyenne = **2.40** 'Entre 5 et 10 ans'		
< 5 ans	**1**	**10.0%**
Entre 5 et 10 ans	**5**	**50.0%**
Entre 11 et 20 ans	**3**	**30.0%**
+ 20ans	**1**	**10.0%**
Total	**10**	**100.0%**

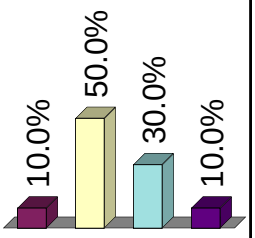

- Perception des familles par les professeurs du LP Isnelle Amelin

6 sur 10 professeurs perçoivent les parents d'élèves, du lycée, comme « peu intéressés », 3 sur 10 comme « dépassés » et 1 sur 10 comme « intéressé ». De ce fait, on constate que la perception des parents varie énormément et que cela reste subjectif.

Perception typologie des parents :		
Intéréssés	**1**	**10.0%**
Peu intéréssés	**6**	**60.0%**
Dépassés	**3**	**30.0%**
Démissionnaires	**0**	**0.0%**
Autre	**0**	**0.0%**
Total	**10**	**100.0%**

8 sur 10 notent que l'implication des parents d'élèves se fait très rare, au sein du LP Isnelle Amelin.

Les facteurs explicatifs du manque d'implication des parents d'élèves, d'après ceux, sont multiples :

- Le manque de transport à cause de l'éloignement géographique école-domicile (3)
- Mauvais rapport à l'école (4)
- Mauvais rapport à la langue (3)
- Démission parentale (3)
- Situation familiale (2)

- ❖ Analyse de la grille récapitulative des entretiens individuels auprès des parents

Le rapport à la langue

- Points de convergence :

Trois parents parmi les cinq ont pour langue maternelle : le créole dont deux mères qui ont une seconde langue le français. Du moins, selon elles, elles essaient de parler correctement en français mais ce n'est pas évident. D'ailleurs, elles se sont, majoritairement, exprimées qu'en créole durant l'entretien.

- Raissa, native de la Réunion dit « Parce que mi gagn pas trop cose français, lé pas évident »

Deux parents parmi les cinq pratiquent l'interlecte c'est-à-dire lorsqu'ils parlent, ils mélangent deux langues ce qui nous renvoie à la notion utilisée par Me Souprayen Cavery. Ce sont toutes des mères de familles qui rencontrent des difficultés à parler en français, en dehors de leur maison. Elles sont d'origines réunionnaises et une autre d'origine comorienne.

- Annabelle, native de la Réunion, dit **«** Ben j'essaie de parler français, i maille un peu avec le créole mais bon ».
- Fatima, d'origine comorienne, qui est arrivée à la réunion en 2015 essaie d'apprendre le français avec ses enfants et grâce à une remise à niveau proposée par pôle emploi.

Dans ces foyers, nous constatons que le français est parlé en dehors de la maison et que la langue maternelle est privilégiée.

La langue française est considérée comme une langue d'ascension sociale puisque tous les parents ont souligné que si leur enfant parle français, il pourrait avoir plus de chance de réussir, d'avoir de bons résultats scolaires, de comprendre les consignes et avoir plus de faciliter à trouver un travail.

- Points de divergence :

1 seul parent a pu parler, en français, durant tout l'entretien, avec un accent malgache. Cette mère parle 2 langues le français et le malgache, depuis son enfance. Au sein de son foyer, elle parle beaucoup plus le français que le malgache car elle est mariée à un métropolitain. C'est le cas de Maina.

Un autre n'a parlé qu'en créole et ne comprend que cette langue, il est venu 3 fois au sein du LP Isnelle Amelin et a assisté à 2 séances café des parents. En l'observant durant une séance café des parents, j'ai constaté qu'il ne prenait jamais la parole, il a fallu le solliciter à plusieurs reprises. Et, durant l'entretien, il m'a fait comprendre qu'il n'était pas à l'aise avec la langue française et qu'il ne comprenait pas ce qui été demandé. Je pourrais expliquer sa non-participation aux séances par le fait qu'il ne comprend pas, ni ne parle le français.

Grille récapitulative des entretiens individuels parents					
	Parent 1	**Parent 2**	**Parent 3**	**Parent 4**	**Parent 5**
Sexe	Féminin	Féminin	Masculin	Féminin	Féminin
Commune de résidence	Saint-Denis	Sainte-Suzanne	Sainte-Marie	Sainte-Clotilde	Sainte-Marie
CSP	Inactive	Inactive	Inactif	Inactive	Inactive
Mobilité	Bus	Bus	Voiture	Bus	Bus
Tranche d'âge	De 46 à 60 ans	De 25 à 45 ans	De 46 à 60 ans	De 25 à 45 ans	De 46 à 60 ans
Nombre d'enfant(s)	2	2	2	5	3
Nombre d'enfant(s) LP	1	1	1	1	1
Nom de l'établissement	LP julien de Rontaunay	LP Isnelle Amelin	LP Isnelle Amelin	LP Isnelle Amelin	LP Isnelle Amelin
Situation familiale	Mariée	Concubinage	Marié	Seule	Seule
Niveau d'étude du parent	4e	BEP	CM1	Non scolarisée	BEP
Nombre de langues parlées	2	2	1	3	2
Langue maternelle	Malgache	Créole	Créole	Comorien	Créole
Langue : contexte familial	Français/Malgache	Créole	Créole	Mahorais, comorien	Créole
Langue : contexte scolaire/autre	Français	Interlecte Français/ Créole	Créole	Interlecte	Français/Créole

- Analyse de la grille d'observation

À deux moments différents, j'ai eu l'occasion d'observer 5 parents du LP Julien de Rontaunay lors d'une séance café des parents sur « l'aide aux devoirs » et 5 autres parents du LP Isnelle Amelin lors d'une séance café des parents sur « les discriminations sexistes ».

Observations faites au LP Julien de Rontaunay

Globalement, j'ai observé que les parents présents étaient très réactifs à la question « Comment aider mon enfant à la maison pour ses devoirs ». Il y avait plus de mères que de pères de familles.

- Une maman, ayant un regard très pétillant, très participative prenait la parole quand elle le souhaitait pour donner sa vision parentale et pour donner son expérience. Dans son discours, elle disait qu'elle n'était pas à l'aise avec la langue française et qu'elle préférait parler son créole, même au sein d'un conseil d'administration. Elle n'avait pas honte de parler en créole même si elle est représentante des parents d'élèves. Elle semble très attachée à ce rôle de représentante. On compte 20 interactions avec l'animateur, elle n'hésitait pas à rebondir sur ce qu'il disait. Les échanges avec les parents étaient également très spontanés dans la joie et dans la convivialité et portaient sur sa propre expérience parentale…
- Une autre maman qui a participé à toutes les séances du café des parents était celle qui a le plus interagi avec l'animateur et les autres parents. Elle parlait les 2 langues : français et créole soit le français avec l'animateur et le créole avec les autres parents d'élèves. Elle donnait également sa vision et son expérience parentale, en plus de donner quelques recommandations.
- La maman d'origine malgache, avec laquelle j'ai pu m'entretenir, a très peu participé et interagi avec l'animateur et les autres parents. Elle a suscité mon aide pour comprendre les documents qui lui ont été fournis durant la séance. Elle n'était pas à l'aise avec le français car les outils n'étaient pas adaptés à sa situation : peu d'habiletés en lecture et en écriture du français.
- Les deux autres parents : l'un interagissait et l'autre était très passif. (cf. grille).

Observations faites au LP Isnelle Amelin

Globalement, les parents présents n'interagissaient pas beaucoup avec l'animateur et entre eux. 3 sur 5 sont concernés par une implication passive c'est-à-dire qu'ils se contentent de venir à la séance mais ne s'impliquent pas pleinement dans la séance.

- La maman qui a le plus interagi avec l'animateur et les autres parents, ne s'exprimait qu'en français. C'est une mère qui élève seule ses 2 enfants et qui travaille. Elle est venue 2 fois aux séances *café des parents* lorsque la thématique l'intéressait.
- Un père de famille créolophone n'osait discuter et échanger car ne comprenait ce qui se disait (cf. Entretien individuel n°3). L'écoute lui suffisait et même s'il ne comprenait pas, il était quand même présent.
- Une mère qui était intéressée par le sujet a, quelques fois, interagi avec l'animateur. Cependant, elle l'a davantage fait avec les autres parents en parlant sa langue maternelle : le créole.
- Les deux autres mères de familles n'ont quasiment pas échangé oralement avec l'animateur et les autres parents : une semblait mal à l'aise et est partie avant la fin de la séance, l'autre ne semblait pas intéressée par le sujet.

2.2 Analyse hypothèse 2

Je rappelle que mon hypothèse n° 2 est la suivante :

Impliquer les parents d'élèves dans la création d'un dispositif d'accueil de type « café des parents » permet aux familles éloignées d'être plus présentes dans l'établissement scolaire.

- Analyse du questionnaire

20 questionnaires ont été distribués aux professeurs, seul 10 me l'ont retourné rempli.

La relation entretenue avec les familles par les personnels du LP Isnelle Amelin

Les raisons qui poussent les professeurs à s'entretenir avec les parents d'élèves sont :

Raisons de vos entretiens avec parents		
Travail personnel de l'élève	**6**	**24.0%**
Résultats scolaires	**5**	**20.0%**
Comportement de l'élève	**10**	**40.0%**
Liées à son orientation	**4**	**16.0%**
Autre	**0**	**0.0%**
Total	**25**	**100.0%**

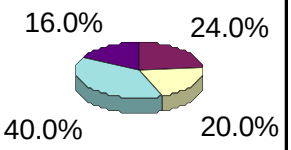

Au vu de ces résultats, nous constatons que les professeurs contactent individuellement les familles, en priorité, pour ce qui entre dans le domaine du comportement de l'élève en classe (40%), du travail personnel de l'élève (24%) et des résultats scolaires de celui-ci (20%). Nous pouvons, en déduire, que les professeurs ne communiquent qu'avec les familles lorsqu'ils rencontrent un problème avec le comportement de l'élève. Beaucoup privilégient l'entretien téléphonique soit 80% et très peu l'entretien en face à face soit 20%.

En moyenne, par année, le nombre d'entretiens de 7 professeurs sur 10 avec les familles varie entre 0 et 5 ce qui est relativement très faible. Ainsi, nous constatons que peu de professeurs ont recours à l'entretien et prennent le temps de rencontrer les familles de leurs élèves. Au LP Isnelle Amelin, c'est une vaste problématique soulignée par le personnel de direction dégradant le climat scolaire et limitant cette démarche coéducative.

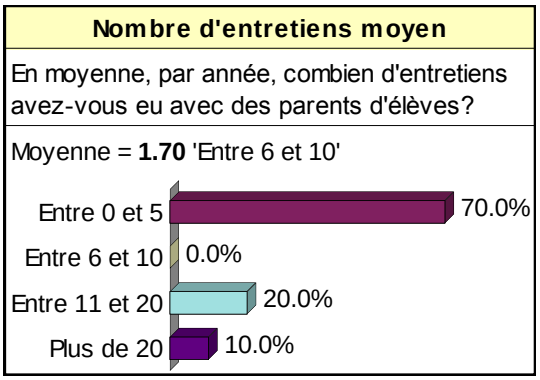

Après avoir récolté les témoignages de ces professeurs, 9 sur 10 sont, tout à fait, conscients, que les parents ont leur place dans l'enceinte scolaire mais ils ne l'occupent pas. De plus, ils savent que la relation entre les familles et l'école favorise la réussite scolaire mais ils ne s'y incluent pas par manque de temps « ils ont leur programme à respecter » et parce qu'ils perçoivent les familles comme « peu intéressées » par la scolarité de leur enfant.

<u>La relation entretenue avec les personnels par les parents d'élèves du LP Isnelle Amelin</u>

- Entretiens individuels parents : les points de convergence

Majoritairement, ces parents ne se déplacent, qu'à la demande de professeurs ou de personnels, dans l'établissement scolaire. Pour eux, si l'enfant ne rencontre pas de difficultés particulières, ils ne viennent pas.

Voici les quelques raisons qui ont poussé ces parents à venir dans l'enceinte scolaire :

- Problème en classe : 1
- Problème de comportement en classe : 2
- Absentéisme scolaire : 2
- Lié à l'insertion professionnelle : 2

De ce fait, nous constatons que cela est plutôt négatif car il n'y pas d'autres sujets de discussion, autre que les problèmes ou les dysfonctionnements des élèves.

Trois parents soulignent que leur enfant scolarisé est « assez grand », « autonome » pour se débrouiller seul. C'est pour cela qu'ils ne viennent pas davantage dans l'établissement scolaire.

De plus, nous remarquons que 4 parents sur 5 se déplacent en bus. Au regard de leur propos, nous constatons que ce moyen de transport est un frein à leur venue au sein de l'établissement scolaire.

- Fatima qui 5 enfants a des petits en bas âge dit « Des fois, j'emmène avec moi, partout, pace qué personne peu veille mes enfants et pas facile car bus cher »

- Entretiens individuels parents : les points de divergence

Un seul parent est venu de manière spontanée demander des informations sur la scolarité de sa fille sans qu'on l'ait appelé ou convoqué. C'est Fatima, la mère de 5 enfants qui est arrivée à la Réunion, il y a 3 ans. Elle est attachée à la réussite de ses enfants et est vigilante à ce qu'ils font à l'école.

❖ Analyse de la typologie des parents participants au café des parents

Tableau n°1 : Les catégories socio-professionnelles représentées au sein du dispositif *café des parents* (LP Isnelle Amelin)

CSP représentés dans le café des parents (LPIA)						
	Séance 1	Séance 2	Séance 3	Séance 4	Total	%
Agriculteurs	1	0	0	0	1	2
Employés	4	5	0	2	11	18
Inactifs	14	12	8	8	42	70
Cadres	1	0	0	2	3	5
Retraités	0	0	0	0	0	0
Artisans, patrons...	1	1	0	0	2	3
Ouvriers	0	1	0	0	1	2
Total présents	21	19	8	12	60	100

Après chaque séance du café des parents, un questionnaire a été diffusé aux parents afin d'identifier leur catégorie socio-professionnelle. Après dépouillement, ce tableau nous indique que 70% des parents inactifs, c'est-à-dire sans emploi, sont

venus aux différentes séances du café des parents. De ce fait, nous constatons que le café des parents a permis à ce profil de parents de venir dans l'enceinte scolaire.

- Représentativité des parents qui ont participé au lancement du café des parents

Suite au questionnaire diffusé, 6 professeurs sur 10 ont noté qu'il est préférable de co-construire le café des parents avec les parents afin de les impliquer davantage.

Co-construire avec parents		
Oui	**6**	**60.0%**
Non	**4**	**40.0%**
Total	**10**	**100.0%**

Nous avons sollicité et réuni les parents, au mois de septembre, et leur avons annoncé que leur présence est était vivement conseillée pour démarrer le café des parents et s'ils souhaitaient y participer, nous serions ravis. 21 parents ont répondu présents.

Ci-dessous, la typologie des parents présents et contribuant au lancement du dispositif café des parents :

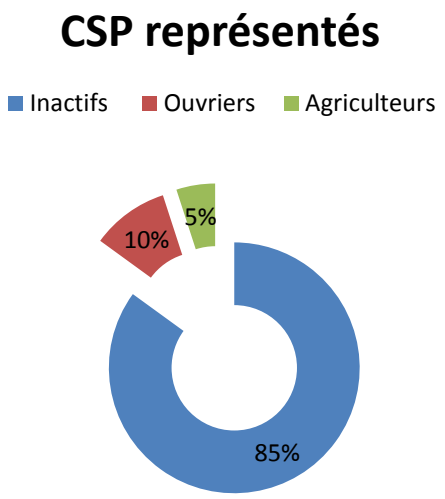

- Analyse de la grille récapitulative des entretiens individuels auprès des parents

- Participation/implication des 5 parents interrogés dans le café des parents

Pour la plupart des parents interrogés, leurs enfants sont autonomes dans leur choix : orientation, scolaire…Ils ne viennent qu'à la demande des personnels de l'établissement scolaire et s'ils sont invités. Tous sont inactifs c'est-à-dire qu'ils n'ont pas d'emploi.

Lors des séances, dans le cadre du café des parents, ils choisissaient d'y venir s'ils les jugeaient opportun. Le café des parents leur a permis de venir davantage dans l'établissement scolaire et de nouer d'autres relations avec les personnels, surtout avec les CPE : autres que les problèmes d'assiduité, de ponctualité, de discipline. Parmi ces 5 parents, deux mères ont pu participer à la réunion de lancement du café des parents et ont choisi les thèmes, et dont une mère de famille qui a pu assister à toutes les séances.

C'est un moment qui a été apprécié, en majorité, car ça leur a permis de discuter, de rencontrer, de partager avec d'autres parents.

Dans l''ensemble, les parents ont déclaré, durant leur entretien, qu'ils aimeraient que cela puisse être pérennisé dans le temps.

Pour la plupart, venir était synonyme d'intéressement même s'ils ne participaient pas davantage. Plusieurs motifs : peur d'être jugé, mal à l'aise pour communiquer avec des personnes inconnues, barrière de la langue…

Grille récapitulative des entretiens individuels parents					
	Parent 1	**Parent 2**	**Parent 3**	**Parent 4**	**Parent 5**
Sexe	Féminin	Féminin	Masculin	Féminin	Féminin
Commune de résidence	Saint-Denis	Sainte-Suzanne	Sainte-Marie	Sainte-Clotilde	Sainte-Marie
CSP	Inactive	Inactive	Inactif	Inactive	Inactive
Mobilité	Bus	Bus	Voiture	Bus	Bus
Tranche d'âge	De 46 à 60 ans	De 25 à 45 ans	De 46 à 60 ans	De 25 à 45 ans	De 46 à 60 ans
Nombre d'enfant(s)	2	2	2	5	3
Nombre d'enfant(s) LP	1	1	1	1	1
Nom de l'établissement	LP julien de Rontaunay	LP Isnelle Amelin	LP Isnelle Amelin	LP Isnelle Amelin	LP Isnelle Amelin
Situation familiale	Mariée	Concubinage	Marié	Seule	Seule
Niveau d'étude du parent	4e	BEP	CM1	Non scolarisée	BEP
Nombre de fois venu (e) LP	3	5	3	1	7
Nombre de fois venu(e) au café des parents	2/3	4/4	2/4	¼	3/4

2.3 Difficultés rencontrées

De nombreuses difficultés ont été décelées dont :

- Le peu de jours de mes présences dans l'établissement pour la mise en place des séances du dispositif du café des parents.
- Questionnaire : il a fallu reprendre et expliciter quelques questions qui ne semblaient pas être très claires. Les professeurs n'ont pas forcément le temps de répondre de suite au questionnaire soumis. Je leur ai donc conseillé de le remplir à tête reposée. Cependant, il a fallu à plusieurs reprises les relancer puisqu'ils oubliaient de me le ramener rempli.
- La gestion des imprévus : bon nombre de parents ont été contactés et invités, suite à l'épurement de notre base de données, et ont confirmé leur présence aux différentes séances du café des parents. Avant chaque séance, il a fallu rappeler aux parents leur inscription à la séance, par téléphone et cela prend énormément de temps. Cependant, nous avons eu des désistements de dernière minute puisque leur enfant en bas âge était malade, ou encore des problèmes de transport puisque, bien souvent, ils n'ont pas de voiture.
- Entretiens : les parents étaient au départ, relativement réticents. Il a fallu les rassurer en leur expliquant que toutes les données ne seraient utilisées que pour mon mémoire et qu'elles seraient détruites par la suite. De plus, le fait de me positionner à côté d'eux a permis de créer une relation de confiance afin qu'ils se sentent à l'aise.

2.4 Proposition d'actions : lancement du café des parents

1) Déroulé d'une séance café des parents

Dans le cadre du café des parents, une séance, d'une durée de 2 heures, a été proposée sur le projet de l'élève qui comprend le projet scolaire, le projet personnel et projet professionnel. Cette thématique a été définie avec les parents d'élèves de seconde puisqu'ils avaient énormément d'interrogations à savoir l'intitulé des sections professionnelles et leurs débouchés professionnelles, les différentes

procédures d'orientation. Cette séance s'est faite, au mois de novembre, avant les demandes de passerelle et a été animée par deux psychologues de l'éducation nationale et un CPE.

L'intitulé de la séance était : Comment accompagner mon enfant dans sa scolarité ?

Trois ateliers ont été proposés :

- Atelier 1 : Suivi scolaire de l'élève par la vie scolaire (animé par le CPE)
- Atelier 2 : Que faire après mon CAP ? (Animé par Psy EN 1)
- Atelier 3 : Comment aider mon enfant dans la compréhension et dans la réalisation de ses devoirs ? (Animé par Psy EN 2)

L'objectif principal de cette séance était de donner aux parents toutes les informations relatives à l'orientation et les méthodes d'accompagnement durant et hors temps scolaire favorisant la réussite et l'insertion professionnelle de leur enfant. Les familles d'élèves en classe de seconde pourront bénéficier de l'expertise des psychologues de l'Education Nationale.

Les moyens matériels suivants ont été mobilisés : des dépliants de présentation des Certificats d'Aptitudes Professionnelles (CAP), des mobiliers, un tableau.

2) Analyses de la séance

Conditions: Chaque atelier a privilégié une disposition de chaises en cercle afin d'inciter les parents à échanger entre eux mais aussi avec l'animateur, ainsi, permettant de libérer leur parole et de les mettre à l'aise. De plus, du café, des gâteaux, des stylos et des papiers étaient à disposition des parents pour les conforter.

Ateliers : 19 parents ont répondu présents et de ce fait, 3 groupes ont été composés : 2 de 6 et 1 de 7. Les parents ont été dans l'échange constant et ont pu faire part de leur propre expérience scolaire, parentale. Beaucoup de parents ne connaissaient pas les sections choisies par leur enfant donc cette séance les a permis d'en prendre connaissance et de connaitre, au moins, les débouchés professionnelles résultants.

De nombreux parents des élèves d'une même section professionnelle étaient présents ce qui les a permis de se rencontrer, de discuter et des partager leurs difficultés et d'échanger des conseils. Quelques-uns étaient rassurés du fait qu'ils partageaient tous les mêmes difficultés : le manque de compréhension des attentes des filières professionnelles, l'incapacité d'aider à la maison leur enfant et de suivre la scolarité de leur enfant.

17 des parents présents étaient sans emploi dont 15 sont créolophones. Ils n'avaient pas de honte à parler créole, en public. 4 autres parents étaient d'origine mahoraise, comorienne dont 1 qui ne parlait pas, ni comprenait le français. Un autre parent de la même origine était obligé de traduire, les propos des animateurs et des parents, pour qu'il comprenne.

- Les animateurs étaient à l'écoute des parents, parlaient si besoin avec eux en créole pour qu'ils comprennent. Ils se mettaient au niveau des parents et reformulaient les idées essentielles pour qu'ils soient en mesure de retenir plus facilement.

3) Evaluation du dispositif « café des parents »

Le taux de présence des parents aux séances, dans le cadre du dispositif café des parents, est très variable selon les thématiques.

Les thématiques ont été définies avec les parents d'élèves de seconde, en début d'année.

Chaque séance avait pour objectif d'atteindre au maximum 20 parents sauf pour la séance 3 où l'on devait restreindre à 8, le nombre de places puisqu'il s'agissait d'une formation sur poste informatique.

Sur ces 4 séances, 5 parents ont pu assister à toutes les séances et ont beaucoup apprécié ce dispositif, selon leurs déclarations. Ils souhaitent que le dispositif puisse continuer, dans les années futures.

L'établissement scolaire fait face aux imprévus quotidiennement puisqu'il est composé de plusieurs personnes. Ce qui a été compliqué c'est de lancer le café des parents avec les parents qui ne connaissent point le fonctionnement d'un établissement scolaire. Il a été difficile de les intéresser, dès le départ, il a fallu au fur

et à mesure des séances, les remobiliser, les conduire à prendre toute leur place au sein de ce dispositif. De plus, en lançant un nouveau dispositif, on n'a pas forcément le soutien des professeurs qui souhaitent garder une certaine distance avec les parents et qui n'y voient pas un intérêt dans leur pratique professionnelle. Heureusement, des personnes ressources étaient réellement intéressées et ont pu contribuer à l'amélioration de l'organisation de ce dispositif : compte-rendu, documents remis aux parents.

Une mère parmi les cinq interrogés a noté que le fait qu'elle venait davantage dans l'établissement a été bénéfique pour la scolarité de son enfant : plus assidu, plus motivé en classe, il travaille davantage. En effet, cette maman a participé à toutes les séances dans le lycée et de ce fait, nous constatons qu'il existe des atouts à un bon rapport entre l'école et les familles.

IV. Discussion

Ce dispositif « café des parents » a permis de faire venir davantage les parents inactifs, issus de milieux défavorisé voire très défavorisé de toutes origines, dans l'enceinte scolaire. La volonté ministériel de créer des espaces parents sous forme de café des parents afin de rapprocher les familles éloignées est nécessaire car là encore, nous avons constaté qu'ils sont demandeurs et ont besoin de soutien et d'être rassurés.

Suite aux définitions de B. Collot sur la participation et l'implication, nous ne constatons que la plupart des parents interrogés ne viennent qu'assister aux réunions et sont plus concernés par une implication passive qu'active.

P. Périer disait qu'il faudrait rendre les parents acteurs et qu'il est nécessaire de créer des « occasions d'interactions qui les valorisent et réhabilitent leur présence et parole en vue de les associer à des temps collectifs et activités où ils ne redoutent pas le regard d'autrui ou son jugement ». C'est pourquoi, nous avons choisi d'impliquer les parents dans le lancement du café des parents et de créer un espace qui leur sera dédié favorisant des échanges, des rencontres collectifs.

L'ensemble des parents interrogés souhaiteraient que ce dispositif puisse être pérennisé dans le temps car ils ont appris plein de choses sur le fonctionnement de

l'établissement, dans plusieurs domaines et ont encore, d'autres interrogations et besoins.

Les mères sont davantage représentées durant ces séances que les pères de famille, là encore nous constatons qu'il y a toujours ce renfermement dans ce rôle sexué où la mère s'occupe de ses enfants (C. Baudelot et R. Establet, 1992). Cependant, nous assistons à une avancée car au moins, un père était présent à chaque séance.

Tous les résultats, ici, doivent être pris avec précaution car ils ne permettent pas d'avoir une vision globale à cause de l'échantillon de population interrogée restreint.

Nous avons également constaté que la langue parlée par le parent n'est pas forcément un frein à la participation orale au sein de ses séances. Puisqu'une mère créolophone n'hésitait pas, lors d'une séance, à faire valoir ce qu'elle disait et vivait en tant que représentante des parents d'élèves. De plus, A. Van Zanten et M. Duru Bellat déclarent que ce sont en majorité les parents issus de milieux favorisés qui se présente en tant que parent déléguée, ils sont « soupçonnés par les autres parents et les autres enseignants de parler et d'agir dans l'intérêt de leur propre enfant et ce d'autant plus qu'ils sont accusés de n'être pas socialement représentatifs de la population des parents des élèves les plus en difficultés». Or, dans ce cas, nous constatons qu'une mère déléguée au sein du LP Julien de Rontaunay est issue d'un milieu défavorisé et se bat pour la parole de tous les parents, notamment ceux éloignés du système éducatif français.

J. Migeot Alvarado disait que les enfants sont marqués socialement. En effet, nous avons constaté que sur 5 parents interrogés, 2 parents ont été scolarisés dans le même établissement que leur enfant.

Pour la plupart des parents, ils ne viennent qu'à la demande des personnels ou lorsqu'ils sont invités. De plus, ils ne viennent que rarement car ils ne partagent pas les mêmes codes que l'école et ne sont pas très à l'aise avec la langue de scolarisation. Certes, P. Bourdieu déclare que ces familles qui « n'ont pas l'habitude de ces rencontres ou qui ne maitrisent pas bien la langue française » ont un « habitus primaire » éloigné de l'« habitus secondaire » imposé par l'école.

CONCLUSION

Ce mémoire de recherche avait pour objectif d'aborder la thématique de la relation école-familles, au travers de deux hypothèses :

- Plus le rapport entretenu par les parents avec la langue de la scolarisation est bon, et plus les parents sont impliqués. (Hypothèse n°1)
- Impliquer les parents d'élèves dans la création d'un dispositif d'accueil de type « café des parents » permet aux familles éloignées d'être plus présentes dans l'établissement scolaire. (Hypothèse n°2)

En ce qui concerne l'hypothèse n° 1, nous avons constaté que l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant ne dépend pas de leur rapport à la langue. En effet, nous avons vu qu'une maman créolophone était impliquée dans l'établissement, dans la scolarité de son enfant. Par ailleurs, ce qui lui tenait à cœur c'était de représenter les parents créoles au sein de l'établissement. En revanche, nous avons constaté que les mamans s'exprimant en français avaient plus de facilités à prendre la parole en public, à interagir avec les personnels de l'établissement. Une diversité culturelle de parents d'élèves est accueillie dans l'établissement scolaire. Globalement, les parents parlent deux langues : une langue réservée, bien souvent la langue maternelle, à un contexte familial et une autre à d'autres contextes (scolaire, professionnel…). Nous avons constaté, également, que des parents avaient du mal à s'exprimer en français et par moment, ils mélangeaient deux langues dans la même phrase, c'est ce qu'on nomme interlecte, d'après L. Souprayen Cavery.

En ce qui concerne l'hypothèse n°2, nous avons constaté que le dispositif « café des parents » a permis aux parents issus de milieux défavorisé voire très défavorisé de venir davantage dans l'enceinte scolaire. Les facteurs qui freinaient leur venue étaient plutôt liés à leurs conditions de vie : des enfants en bas-âge, des problèmes de mobilité…De plus, ces parents sont soit concernés par une absence de qualification ou soit par une qualification n'excédant pas le BEP. Ils disent qu'ils n'ont pas les acquis nécessaires pour aider scolairement, pour s'impliquer davantage dans la scolarisation de leur enfant ou dans la vie lycéenne. Cependant, pour eux, le fait de venir dans l'enceinte scolaire, d'assister aux séances café des parents est une

forme d’implication et d’intéressement. La maman qui a pu participer au lancement du café des parents est celle qui a assisté à toutes les séances du café des parents. Elle a déclaré qu’elle a constaté que sa venue au sein de l’établissement a été bénéfique pour la scolarité de son enfant puisque ce dernier est devenu plus assidu, plus travailleur. Là encore, nous voyons que le dispositif café des parents a eu des influences positives, notamment sur les élèves.

Ce travail de recherche a permis de nous rendre compte que l’implication des parents n’est pas liée à leur biographie langagière et qu’il existe différentes formes d’implication soit passive ou active. D’autres facteurs expliquent cet éloignement entre les parents et l’école. En tant que CPE, nous devons veiller à une relation de confiance et de proximité avec les parents et tenter de les faire venir dans l’enceinte scolaire en les rendant actifs. Ainsi, nous pouvons nous demander si les solliciter pour des évènements ponctuels tels que la surveillance des devoirs ou la participation à la campagne d’inscription et de réinscription pourraient les permettre de se sentir à leur place dans l’établissement scolaire.

BIOGRAPHIE

Ballion R., (1982), *Les consommateurs d'école : stratégies éducatives des familles*, éd. Stock

Baudelot C., et Establet R., (1992), *Allez les filles !,* Editions du Seuil, Paris

Baudelot C., et Establet R., (2009), *L'élitisme républicain : l'école française à l'épreuve des comparaisons internationales,* Editions du Seuil

Baudelot C., et Establet R., (1971), *L'école capitaliste en France,* Paris, Maspéro

Bourdieu P., et Passeron JC., (1964), *Les héritiers,* Paris, Editions de MinuitBourdieu P., et Passeron JC., (1970), *La reproduction,* Paris, Editions de Minuits

Charlot B., Bautier E., et Rochex JY, (1992), *Ecole et savoirs dans les banlieues... et ailleurs*, éd. Armand Colin.

Charlot B., (1987), *L'Ecole en mutation*, éd. Payot.

Delahaye JP., (2013), *Le conseiller principal d'éducation : de la politique éducative à la vie scolaire,* Berger Levrault

Dubet F., et al (1997), *Ecole, familles : le malentendu.* Textuel

Duru Bellat M., et Van Zanten A., (2012), *Sociologie de l'éducation,* Paris, Armand Colin

Gayet, (1999), *L'école contre les parents*, INRP p6

Kellerhals, J., Montandon, C., Ritschard, G., & Sardi, M. (1992). *Le style éducatif des Parents et l'estime de soi des adolescents*. Revue Française Sociologique, 333p

Meirieu P., (2000), *L'école et les parents : la grande explication,* Paris : Plon

Migeot Alvarado J., (2000), *La relation école familles « Peut mieux faire »,* Collection Pratique et Enjeux pédagogiques, 32, ESF (Ed)

Périer P., (2005), *Ecole et familles populaires. Sociologie d'un différend,* Rennes, PUR

Souprayen Cavery L., (2014), *L'interlecte réunionnais, Approche socio-linguistique des pratiques et des représentations*

SITOGRAPHIE

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006166562&cidTexte=LEGITEXT000006071191&dateTexte=20180105

http://eduscol.education.fr/cid60553/la-mallette-des-parents-de-l-ecole-primaire-au-lycee.html

http://monampanzu.over-blog.com/article-contact-des-langues-bilinguisme-et-diglossie-121146342.html

https://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1977_num_35_1_4449

http://eduscol.education.fr/cid53875/referent-academique.html

https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/ressourceId/la-coeducation-avec-les-familles.html

Charlot : les parents se taisent faute de valeurs collectives https://www.humanite.fr/node/65259

Collot. B « Une école du 3ème type ou la pédagogie de la mouche », L'Harmattan, 2002. http://www.cnt-f.org/nautreecole/?A-la-rencontre-d-une-ecole-du

https://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale-2009-1-page-103.htm

http://iletaitunefoislecole.fr/L-histoire-de-l-ecole.html

https://www.universalis.fr/encyclopedie/education-sociologie-de-l-education/

http://dicocitations.lemonde.fr/definition_littre/9958/Famille.php

http://www.cours-de-droit.net/histoire-et-definition-de-la-famille-a127297856

http://tpeevolutiondelafamille.e-monsite.com/pages/monoparentales-recomposees-aujourd-hui-les-modeles-familiaux-sont-nombreux.html

http://ama-lafamille.e-monsite.com/pages/evolution-temporelle/l-evolution-des-differentes-structures-familiales.html

http://www.toupie.org/Dictionnaire/Socialisation_primaire_secondaire.htm

http://www.cg974.fr/index.php/Histoire-de-La-Reunion.htm

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire auprès des professeurs LPIA

Annexe 2 : Grille d'observations LP Julien de Rontaunay

Annexe 3 : Grille d'observations LP Isnelle Amelin

Annexe 4 : Guide d'entretien

Annexe 5 : Retranscriptions des entretiens

Annexe 6 : Comptes rendus individuels des entretiens

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE

Questionnaire en direction des personnels de l'établissement

2017-2018 - LP Isnelle Amelin

Dans le cadre de mon mémoire de recherche, je mène une enquête sur la relation entre l'école et les familles. De ce fait, je vous invite à remplir ce questionnaire afin de recueillir des données.
Je vous en remercie par avance.

Relation Ecole-familles

1. Quelle est votre définition de la relation école-familles ?

2. Comment percevez-vous cette relation école-familles, au sein de l'établissement scolaire ?
- ○ 1. Mauvaise ○ 2. Passable ○ 3. Moyenne
- ○ 4. Bonne ○ 5. Excellente

3. Pensez-vous que les parents ont leur place dans cet établissement scolaire ?
- ○ 1. Oui ○ 2. Non

4. Percevez-vous les parents de cet établissement scolaire comme :
- ○ 1. Intéréssés ○ 2. Peu intéréssés ○ 3. Dépassés
- ○ 4. Démissionnaires ○ 5. Autre

Si Autre précisez

5. En moyenne, par année, combien d'entretiens avez-vous eu avec des parents d'élèves?
- ○ 1. Entre 0 et 5 ○ 2. Entre 6 et 10 ○ 3. Entre 11 et 20
- ○ 4. Plus de 20

6. Quelles étaient les raisons ?
- ☐ 1. Travail personnel de l'élève
- ☐ 2. Résultats scolaires
- ☐ 3. Comportement de l'élève
- ☐ 4. Liées à son orientation
- ☐ 5. Autre

Si autre, précisez

7. Quels sont les moyens dont vous disposez pour améliorer éventuellement cette relation avec les familles ?

8. Selon vous, la relation école-familles favorise t-elle la réussite des élèves ?
- ○ 1. Oui ○ 2. Non

9. Comment qualifieriez-vous l'implication des parents,au sein de cet établissement scolaire ?
- ○ 1. Jamais ○ 2. Rarement
- ○ 3. Occasionnellement ○ 4. Assez souvent
- ○ 5. Très souvent

10. Quels sont les facteurs expliquant le manque d'implication des parents ?

Transport, travail, rapport à la langue/à la culture/à l'école

Dispositif d'accueil : café des parents

11. Connaissez-vous ce qu'est un café des parents ?
- ○ 1. Oui ○ 2. Non

12. Jugez-vous qu'un dispositif d'accueil "café des parents" pourrait permettre d'impliquer davantage les parents ?
- ○ 1. Oui ○ 2. Non

Si oui, quel type de parents ?

13. Pensez-vous que nous devrions co-construire ce dispositif avec les parents ?
- ○ 1. Oui ○ 2. Non

14. Que proposer dans ce café des parents ?

vos idées

15. À quelle fréquence ?
- ○ 1. Mensuelle ○ 2. Trimestrielle ○ 3. Semestrielle
- ○ 4. Autre

16. Depuis combien d'année, exercez-vous au sein de cet établissement ?
- ○ 1. < 5 ans ○ 2. Entre 5 et 10 ans
- ○ 3. Entre 11 et 20 ans ○ 4. + 20ans

Votre identité :

17. Tranche d'âge de l'interviewé
- ○ 1. Moins de 25 ans ○ 2. De 25 à 45 ans
- ○ 3. De 46 à 60 ans ○ 4. Plus de 60 ans

18. Sexe
- ○ 1. Masculin ○ 2. Féminin

ANNEXE 2 : GRILLE D'OBSERVATIONS café des parents LP Julien de Rontaunay

Nombre de mères : 10 ; Nombre de pères : 2 ; Thème café des parents : aide aux devoirs

GRILLE D'OBSERVATIONS CAFE DES PARENTS (LP RONTAUNAY)					
	Parent 1	**Parent 2**	**Parent 3**	**Parent 4**	**Parent 5**
Attitude générale	Mère à l'aise, qui n'hésite pas à rebondir sur ce que se dit.	Mère qui n'ose pas participer	Mère très participative, donne en permanence sa vision parentale	Père très passif qui n'est présent que physiquement	Mère très charismatique
Gestes	Parle à haute voix, souriante, tient ses mains	Courbée sur la table, mains croisées	Parle en faisant de grands mouvements circulaires avec ses mains	Joue avec un stylo	Bras croisés
Regard	Enthousiaste	Pensif	pétillant	Neutre	Percutant
Nombre d'Interaction animateur	30	1	20	2	10
Nombre d'Interaction autres parents	40	2	12	0	5
Langue(s) employée(s)	Français (animateur), créole (autres parents)	Français	Créole	Français	Créole
Informations diverses	A participé à toutes les séances dans le cadre du café des parents, depuis 2 ans	Origine malgache	Elue déléguée au CA	Origine chinoise	

ANNEXE 3 : GRILLE D'OBSERVATIONS café des parents LP Isnelle Amelin

Nombre de mères : 8 ; Nombre de pères : 2 ; Thème café des parents : égalité filles/garçons

GRILLE D'OBSERVATIONS CAFE DES PARENTS (LP ISNELLE AMELIN)					
	Parent 1	**Parent 2**	**Parent 3**	**Parent 4**	**Parent 5**
Attitude générale	Mère très réactive, qui dialogue avec les parents et l'animateur	Père à l'écoute, qui se contente de venir	Mère intéressée sur le sujet	Mère qui ne participe pas qui semble ne pas être intéressée	Mère qui se sent mal à l'aise
Gestes	Sourit avec chaque individu, assise bien droite sur sa chaise portant son enfant	Bras et jambes tendues	Jambes croisées, touche son visage	Bras croisés	Tête baissée
Regard	Regard captivé	Regard neutre	Regard fasciné	Regard ennuyé	Regard fuyant
Nombre d'Interaction animateur	40	2	5	1	1
Nombre d'Interaction autres parents	20	0	10	0	0
Langue(s) parlée(s)	Française	Créole	Créole/Français	Créole	Créole/Shimaoré
Informations diverses	Participation café des parents : 2/4 séance	Participation café des parents : 2/4 séances	Participation café des parents : 3/4 séances	Participation café des parents : 1/4 séance	Participation café des parents : 1/4 séance

ANNEXE 4 : GUIDE D'ENTRETIEN

Bonjour M ou Me….,
Je suis Me GALAOR, CPE Stagiaire au sein d'un lycée professionnel.
Dans le cadre de mon master, je m'intéresse à la relation école-familles. Accepteriez-vous de répondre à quelques questions pour que je puisse recueillir des données svp ?

GUIDE D'ENTRETIEN				
Thèmes	**Questions principales**	**Questions complémentaires**	**Questions de clarification**	**Questions de relance**
La relation familles-lycée	Venez-vous souvent dans le lycée ?	Pourquoi, y venez-vous? À la demande de qui ?	Pouvez-vous préciser ou me donner des exemples ?	
	Combien de fois, êtes-vous venu(e) dans le lycée depuis le début de l'année ?	À la demande de qui ?		
	Est-ce facile pour vous de venir au lycée ?	Pourquoi ?		
	Quel est votre niveau d'étude ? Jusqu'à quelle classes êtes-vous allé (e) à l'école ?	Pouvez-vous dire que vous avez eu plutôt de bons ou de mauvais souvenirs à l'école?	Des exemples	
	Pensez-vous être en mesure d'aider votre enfant pour ses devoirs ?	Voulez-vous avoir une aide ?		
	Communiquez-vous avec les professeurs ?	À quelle personne vous vous adressez en premier, dans l'établissement, quand vous avez une demande ou un besoin particulier ?		

	Pensez-vous que votre implication est importante dans la scolarité de votre enfant ?	Pourquoi ?		Vous m'aviez dit que …, pouvez-vous m'expliquer davantage ?
Le dispositif « café des parents »	Combien de fois avez-vous participé au café des parents ?	Etait-ce intéressant ?	Si oui pourquoi ? qu'est-ce que vous trouvez d'intéressant ? SI Non que manque-t-il à votre avis ? qu'est-ce qui vous intéresserait ?	Quelle séance avez-vous le plus appréciez ? Vous m'aviez dit que …, pouvez-vous m'expliquer davantage ?
	Est-ce-que ce café des parents vous a permis de venir plus dans l'établissement ?	Qu'est-ce qui ne vous motive ou ne vous motive plus à venir au café des parents ?	Quelles sont vos attentes ? Quelle est l'ambiance du groupe ?	
	Avez-vous pu communiquer avec d'autres parents ?			
	Aimeriez-vous que le café des parents continue ?			

Biographie langagière	Quelle(s) langue (s) parlez-vous ?	Quelle est votre langue maternelle ?	Où êtes-vous né (e)?	
	Avez-vous toujours vécu(e) à la Réunion ?			
	Quelle langue parlez-vous avec vos enfants ?	Pensez-vous que la langue parlée par votre enfant conditionne sa réussite ?	Pensez-vous à une situation en particulier ?	

ANNEXE 5 : RETRANSCRIPTION DES ENTRETIENS

Tableau de suivi des entretiens

Date de l'entretien	Nom	Prénom	Nom de l'emprunt	Enquêteur	Date de la retranscription
25/04/2018	XXXXXX	XXXXXX	Maina	E1-RUN	25/04/2018
26/04/2018	XXXXXX	XXXXXX	Annabelle	E1-RUN	26/04/2018
27/04/2018	XXXXXX	XXXXXX	Olivier	E1-RUN	28/04/2018
30/04/2018	XXXXXX	XXXXXX	Raïssa	E1-RUN	01/05/2018
30/04/2018	XXXXXX	XXXXXX	Fatima	E1-RUN	01/05/2018

Légende :

Scolarité du parent

Finalités de la scolarité

Relation école-familles

Rapport à la langue

Participation au café des parents

ENTRETIEN 1

Nom d'emprunt : Maina
Durée de l'entretien : 39'50
Interlocuteurs : Maina (M) et enquêteur E1 RUN
Contexte : Nous nous sommes entretenues dans une salle de réunion juste après une séance « café des parents » au LP Julien de Rontaunay. C'était la première fois qu'on se rencontrait. J'étais assise, durant tout l'entretien, à côté de la maman d'origine malgache afin de la mettre en confiance, je me suis efforcée à utiliser des termes simples pour qu'elle me comprenne. C'était des échanges spontanés, on a parlé de tout : de sa vie à Madagascar, de sa vie familiale. On a beaucoup ri, c'était un moment convivial, la maman était très réactive à mes questions. Elle parle bien le français avec un accent malgache. On a passé un très bon moment que ce soit pour elle que pour moi. Elle était ravie, à son départ, de m'avoir rencontré.

Retranscription :

- **E1 RUN :** Bonjour, je suis Me GALAOR, je suis CPE stagiaire au lycée professionnel Isnelle Amelin à Duparc Sainte-Marie. Auriez-vous quelques minutes à m'accorder svp puisque j'aimerai m'entretenir avec vous en vue de récolter des données sur la question de la relation entre l'école et les familles.
- **M :** Oui, d'accord.
- **E1 RUN :** Alors, c'est la première fois que vous venez dans le lycée ?
- **M :** Non, je suis déjà venue 3 fois puisque j'ai participé à deux séances café des parents et une fois parce que mon enfant en 1 ARCU a eu un problème en classe avec d'autres élèves de la classe.
- **E1 RUN :** D'accord, si je peux me permettre, que s'est-il passé avec votre enfant ?
- **M :** Hum… il y a eu une bagarre en classe et les soi-disant amies de ma fille lui ont pris son téléphone pour filmer la bagarre et tout est retombé sur elle. C'était triste ce jour-là. Et du coup, je suis venue rencontrer le CPE qui a réglé l'affaire et les élèves ont rendu le téléphone de ma fille.
- **E1 RUN :** Oula, cela a porté préjudice à votre fille. Rien de grave, j'espère ?
- **M :** Hum… Non non heureusement
- **E1 RUN :** Oui oui heureusement que cela s'est arrangé.
  Vous habitez dans quelle ville ?
- **M :** Saint-Denis
- **E1 RUN :** Pour vous, est-ce facile de venir dans l'établissement scolaire ?
- **M :** Oui, ça va j'aime bien venir même si je ne comprends pas tout le fonctionnement.
- **E1 RUN :** Pourquoi vous dites cela ?
- **M :** Parce que je viens de Madagascar et tout est différent, dans l'école, ici à la Réunion.

- **E1 RUN :** Ah oui, je comprends. Et lorsque vous venez au lycée, vous venez de vous-même ou lorsqu' un personnel vous invite ?
- **M :** Euh….Non moi, je viens quand un personnel m'invite. Comme par exemple, aujourd'hui, Me X m'a envoyé un Sms sur mon téléphone. Et, je suis venue.
- **E1 RUN :** Est-ce-que vous avez pu rencontrer quelques professeurs de la classe de votre enfant ?
- **M :** Oui, un seul lorsqu'il y a eu le problème en classe avec ma fille mais c'est tout.
- **E1 RUN :** Ah d'accord, donc, vous n'avez rencontré qu'une fois un professeur pour un problème en classe !
- **M :** Oui, c'est ça.
- **E1 RUN :** Il n'y a pas eu de réunion parents/Professeurs ?
- **M :** Je ne sais pas
- **E1 RUN :** D'accord. Quand vous avez besoin d'une information sur votre enfant, vous vous adressez à qui en priorité ?
- **M :** En général, je vais voir toujours à la vie scolaire puisque Me X contacte régulièrement les parents comme aujourd'hui. Elle nous invite régulièrement au café des parents.
- **E1 RUN :** Et vous, vous êtes allée à l'école à Madagascar ?
- **M :** Hum…Oui, un peu. Mes enfants ont plus de chance que moi puisqu'ils peuvent apprendre le français et réussir plus facilement. Nous, à mada on a pas eu tout ça.
- **E1 RUN :** Ah…Vous êtes allée à l'école jusqu'à quelle classe ?
- **M :** Moi, jusqu'à la 4e.
- **E1 RUN :** Ben je trouve que c'est bien quand même, vous avez quand même des connaissances. Du coup, vous aimiez l'école ou pas ?
- **M :** Moi…, *(silence)* bof, j'aimais l'école mais j'avais des résultats moyens. J'étais dans une école publique malgache et en plus, j'ai commencé à apprendre l'anglais seulement en 4e.
- **E1 RUN :** Ah d'accord, c'est vrai que c'est différent d'ici puisque dès la maternelle, maintenant les élèves peuvent apprendre l'anglais. Aujourd'hui, les animateurs ont parlé d'aide aux devoirs. Et vous, vous pensez que vous êtes en mesure d'aider votre enfant dans ses devoirs à la maison ?
- **M :** Euh…Non pas du tout, puisque j'ai un petit niveau et ma fille est en 1ARCU. Elle va passer son bac pro et moi je ne maitrise pas, je ne connais pas ça.
- **E1 RUN :** Qui pourrait, alors, l'aider à la maison?
- **M :** Ah ! ben j'ai un grand garçon qui est en première année à l'université qui l'aide souvent. Mais mes enfants ont toujours étaient autonomes, je n'ai jamais pu les aider et ils ont bien appris à l'école, mieux que moi.
- **E1 RUN :** Si, je comprends bien vous avez deux enfants ?
- **M :** Oui, c'est cela.

- **E1 RUN :** Vous pensez que le fait que vous veniez à l'école, que vous rencontriez des personnels de l'établissement favorise la réussite de votre enfant ?
- **M :** Oui, un peu quand même puisque ça m'aide à comprendre tout ce qu'elle fait et apprends à l'école. Comme aujourd'hui, on nous donne des conseils simples et faciles à appliquer pour aider au mieux notre enfant même si on ne comprend pas les consignes. Parce que je fais de mon mieux, j'ai pas beaucoup de connaissance mais j'essaye d'encourager. C'est bien aussi. En plus, à cet âge avec les histoires amoureuses. Ah lal la ! Je lui dis, tout le temps, qu'elle est jeune et qu'elle aura le temps et que le but c'est d'avoir son diplôme.
- **E1 RUN :** Oui c'est sûr. Vous avez tout à fait raison de l'encourager à continuer ses études. Maintenant, j'aimerai revenir sur le dispositif café des parents. Connaissez-vous en quoi cela consiste ?
- **M :** Oui, un peu. On aborde des thèmes, on partage, on échange et on passe des bons moments comme aujourd'hui. Et surtout, on rencontre de bonnes personnes comme vous, si gentils.
- **E1 RUN :** Ah c'est gentil de me dire cela, ça me fait plaisir. Alors, combien de fois avez-vous participé au café des parents ?
- **M :** Moi, c'est la 2e fois que je viens ici avec Me X.
- **E1 RUN :** la première fois, vous aviez parlé de quoi?
- **M :** On avait parlé d'internet et des dangers. Il y a eu une personne extérieure qui nous demandait de contrôler régulièrement ce que regardent nos enfants. Quand je suis arrivée à la maison, j'ai dit à mes enfants de faire attention « de ne pas faire ça etc …» et à ce qu'ils mettent sur facebook et aux sites qu'ils regardent.
- **E1 RUN :** Ça vous a plus ?
- **M :** Oui, j'ai bien aimé, c'était intéressant. C'était étonnant de voir tout ce qui se passe sur internet, parce que moi je ne connais pas internet.
- **E1 RUN :** Quelle séance avez-vous le plus aimé pour le moment ?
- **M :** J'ai préféré la séance sur internet puisque j'étais plus attentive car mes enfants passent leur temps sur internet et facebook. Donc voilà…
- **E1 RUN :** Tout à l'heure, vous m'aviez dit que vous êtes venue 3 fois dans l'établissement soit 2 aux séances café des parents. Donc, si je comprends bien le café des parents vous a permis de venir davantage dans l'établissement.
- **M :** Oui oui, c'est cela puisque je viens uniquement quand il y a des évènements, quand je suis invitée, quand c'est nécessaire et surtout quand je peux puisque je prends le bus pour venir ici.
- **E1 RUN :** Qu'est-ce qui vous motive à venir au café des parents ?
- **M :** Ben… pour moi, c'est la réussite de mon enfant. Je veux qu'elle ait son baccalauréat puisque moi je n'ai aucun diplôme. Je n'ai pas pu continuer après la 4e, fallait que je travaille pour aider ma maman à madagascar

- **E1 RUN :** Aimeriez-vous que le café des parents continue encore l'année prochaine ?
- **M :** Oui, c'est super intéressant ce qu'ils nous proposent mais je ne comprends pas tout encore.
- **E1 RUN :** Pourquoi vous dîtes cela?
- **M :** Ben parce que je ne sais pas écrire, ni lire le français. Et aujourd'hui, on nous a donné des documents et je comprenais pas. Heureusement, que vous m'avez aidé.
- **E1 RUN :** Et pourtant, je trouve que vous parlez bien le français.
- **M :** Oui, j'essaye puisqu'à Madagascar, on parle français aussi
- **E1 RUN :** Du coup, vous parlez combien de langue(s) ?
- **M :** Malgache et couramment le français.
- **E1 RUN :** Vous êtes d'origine malgache, c'est cela ?
- **M :** Oui, oui
- **E1 RUN :** Vous avez toujours vécu à la Réunion ?
- **M :** Euh non, moi et mes enfants on est arrivé en 2012 donc ça fait 6 ans qu'on est ici. Je me suis mariée à un métropolitain, c'est pour ça que je parle bien français.
- **E1 RUN :** Et, à la maison, vous parlez quelle langue avec vos enfants ?
- **M :** On parle malgache et français mais plus malgache. Mais mes enfants parlent mieux français que moi.
- **E1 RUN :** Ils sont malgaches aussi, vos enfants?
- **M :** Oui, aussi
- **E1 RUN :** En dehors de la maison, vous parlez plus malgaches ou français ?
- **M :** Entre nous, les 2 et avec les autres plus français sinon ils vont pas comprendre.
- **E1 RUN :** Vous ne parlez pas du tout le créole ?
- **M :** Euh…Non, je comprends mais je n'arrive pas à parler le créole.
- **E1 RUN :** Et vos enfants ?
- **M :** Mes enfants comprennent et parlent puisqu'ils ont des amis créoles, à l'école.
- **E1 RUN :** Et, vous pensez que le français pourrait favoriser la réussite de votre enfant ?
- **M :** Oui, je pense que ça pourrait les aider à mieux comprendre ce qui est demandé par le professeur, pour avoir de bonnes notes.
- **E1 RUN :** D'accord, en tout cas, je voudrai vous remercier pour votre attention et pour votre patience.
- **M :** C'est moi qui vous remercie parce que vous m'avez bien aidé aujourd'hui dans la compréhension de l'enquête de satisfaction.

ENTRETIEN 2

Nom d'emprunt : Annabelle
Durée de l'entretien : 25'40
Interlocuteurs : Annabelle (A) et enquêteur E1 RUN
Contexte : Nous nous sommes entretenues dans mon bureau au lycée professionnel Isnelle Amelin. J'étais assise à mon bureau en face d'elle. Cette maman est venue à trois séances sur 4 du café des parents. C'est une maman qui se déplace en bus, elle avait l'air pressée durant l'entretien ce qui a limité nos échanges. La maman était quand même assez à l'aise durant l'entretien puisqu'elle parlait, sans gêne, le créole.

- **E1 RUN :** Bonjour Me T…, dans le cadre de mes études, je souhaite vous poser quelques questions sur la relation entre l'école et les familles réunionnaises. Avant tout, je tenais à vous remercier d'être venue. Vous allez bien ?
- **A :** Oui, je vais bien merci et vous ?
- **E1 RUN :** Oui, ça va. Merci. Alors, je voudrais savoir est-ce que vous venez souvent dans le lycée ?
- **A :** Nooon pas vraiment. *(un moment de silence)*
- **E1 RUN :** Hum…Pourquoi cela ?
  Vous êtes venue à quel moment ? uniquement pour le café des parents ou pour autre chose ?
- **A :** Euh, mi crois que ma ni au moins 7 fois, 3 fois au café des parents et 4 ou 5 fois à cause band absences de A…Ben du coup, le proviseur la convoque a moin. Ben maintenant, li lé carnet rouge
- **E1 RUN :** Ah oui, oui malheureusement c'est la procédure. Quand l'élève est trop absentéiste, on l'impose le carnet rouge.
  Donc, en dehors du café des parents, vous êtes venue, uniquement, pour ses absences ?
- **A :** Ah non, pas seulement, po son comportement aussi. Parce que na un fois, son professeur principal la vé appel a moin po dia moin A… i écoute pas en classe et que li t vé voir moin ben du coup, moin la ni. Et, aussi, quand li la v pas parti son stage parce que li t aime pas, li t veut pu fait rien, ma ni voir un professeur t suive a li po le stage …Ah comment i appelle ça encore ? (pensive)
- **E1 RUN :** Référent de stage
- **A :** Oui ça même.
- **E1 RUN :** Donc, si je résume vous êtes venue pour le café des parents mais aussi à la demande des professeurs pour plusieurs raisons.
- **A :** Oui, c'est ça.

- **E1 RUN :** Quand vous venez dans l'établissement et que vous avez besoin d'informations, vous allez voir qui en premier ?
- **A :** Ben, en général, c'est la vie scolaire même i aide à nous, i guide à nous.
- **E1 RUN :** Et, maintenant ça s'est arrangée avec A…Elle a pu continuer son stage ?
- **A :** Non, du tout.
- **E1 RUN :** Mais pourquoi cela ?
- **A :** Li t aime pas son entreprise.
- **E1 RUN :** C'était laquelle ?
- **A :** L' Association X …….
- **E1 RUN :** Pourquoi elle n'a pas aimé ?
- **A :** Parce que li na vé point rien po f, t demande a li seulement répond téléphone et po li, li t apprend pas rien. Ben du coup, après li la pu parti.
- **E1 RUN :** Vous avez vu M. N…, pour vous aider à trouver une autre entreprise.
- **A :** Oui mais A… i vé pu même, li la trouve un formation CFA po fait esthétique et coiffure.
- **E1 RUN :** Ah… elle est intéressée par ces filières ! Ben, il y en a, aussi, au lycée. Pourquoi elle n'a pas fait la demande ?
- **A :** Si, elle la fait la demande en 3e mais li la pas gagn la place et la met a li en gestion. Li aime pas ça et li la refait la demande dernièrement la di na pu de place po elle.
- **E1 RUN :** Ah, c'est dommage, c'est vrai qu'il y a peu de place dans ces filières beaucoup demandées. Elle a fait la passerelle pour changer d'orientation alors !
- **A :** Oui
- **E1 RUN :** Mais j'ai remarqué qu'elle ne vient plus maintenant à l'école
- **A :** Oui li v pu continuer. Mi gagn pu dia li rien moin, madame, li lé assez grande po connaitre ce que li veut.
- **E1 RUN :** Mais faudrait quand même qu'elle puisse continuer son année avec nous.
  Et, quand vous venez, vous venez comment ? en bus ou voiture ?
- **A :** Ah madame, lé pas évident parce que moin mi conduit pas donc mi prend le bus.
- **E1 RUN :** Et, vous habitez où, rappelez-moi svp ?
- **A :** Ah…Mi habite Sainte-Marie même.
- **E1 RUN :** D'accord, donc vous n'êtes pas très loin du lycée alors ?
- **A :** Si, un peu parce que milé dans lé haut
- **E1 RUN :** Vous êtes allez au lycée vous ?
- **A :** Oui, ben terla même
- **E1 RUN :** Ah, dans notre lycée ?
- **A :** Oui (rire)

- **E1 RUN :** Ben c'est super ça, au final, votre enfant est scolarisée dans le même établissement que vous. Et, vous étiez dans quelle filière ?
- **A :** Ben moin mi t en BEP Couture, dans les années 98/99.
- **E1 RUN :** Alors c'était de bons souvenirs ?
- **A :** Oui, bof, mi t pas trop forte mais ma gagn quand même mon diplôme. Mais après ma pa trouve travail, malheureusement.
- **E1 RUN :** Ah c'est dommage mais vous avez quand même des compétences pour coudre, c'est bien cela. Ça vous est déjà arrivé d'aider A… dans ses devoirs, à la maison ?
- **A :** Oui, un petit peu. Mais c'est plutôt son marraine i aide à elle.
- **E1 RUN :** En ce qui concerne le café des parents, vous vous êtes venue 3 fois et du coup, quelle séance avez-vous préféré ? vous vous en rappelez ?
- **A :** Oui, bien sûr. Moi sans hésiter, la journée de la femme !
- **E1 RUN :** Pourquoi celle-ci ?
- **A :** Ben parce que c'était un sujet intéressant où na v beaucoup de discussion, ma pu rencontre et cose avec d'autre maman. Et aussi, parce que lé vrai que na trop de différence entre un madame et un monsieur.
- **E1 RUN :** Qu'est-ce que vous aimerez qu'on vous propose ?
- **A :** Ben un truc po accompagne A… quand li v pu ni l'école.
- **E1 RUN :** D'accord, je comprends c'est-à-dire tout ce qui dit informations sur l'apprentissage ou les autres accompagnements pour élèves démotivés etc… ?
- **A :** Oui, oui
- **E1 RUN :** Donc, vous aimerez que le café des parents puisse continuer dans les années à venir ?
- **A :** Ben oui, parce que lé bien, ma pu apprend des choses, discuter avec d'autre mamans
- **E1 RUN :** D'accord, j'espère que quelqu'un pourra reprendre l'animation du café des parents. Alors, maintenant, je voudrai avoir des informations sur votre culture. Vous êtes réunionnaise ?
- **A :** Oui
- **E1 RUN :** Et, à la maison, vous parlez que le créole ?
- **A :** Oui, tout le monde parle créole
- **E1 RUN :** Et, comment vous faites quand vous n'êtes pas à la maison ?
- **A :** Ben j'essaie de parler français, i maille un peu avec le créole mais bon
- **E1 RUN :** Donc, si je comprends bien, vous parlez deux langues : le créole et le français.
- **A :** Oui mais français un petit peu parce que le créole i reprend le dessus des fois.
- **E1 RUN :** (Sourire). Ah, c'est sûr, ça peut arriver. Vous avez toujours vécu à la réunion ?
- **A :** Oui, toujours

- **E1 RUN :** Est-ce que vous pensez que si votre enfant parle le créole, cela peut l'empêcher de réussir ?
- **A :** Ben la chépa. Après nous lé la réunion, na bd professeur i comprend créole. Oui, après si mon zenfant li kose bien français li va trouve travail plus facilement, li pourra aller en france
- **E1 RUN :** D'accord, merci pour vos réponses et nous arrivons à la fin de l'entretien. Je vous raccompagne.

ENTRETIEN 3

Nom d'emprunt : Olivier
Durée de l'entretien : 20'25
Interlocuteurs : Olivier (O) et enquêteur E1 RUN
Contexte : Nous sommes entretenus dans une salle de réunion sur une table ronde, j'étais en face du parent. J'ai un peu mal vécu cet entretien puisque ce père de famille était froid, distant quand je lui posais une question et en plus, il ne comprenait pas mes questions en français. Il ne parle que créole, donc, il a fallu que je parle créole avec lui pour essayer d'expliciter mes questions. Mais cela, n'a pas été facile. J'ai décidé de raccourcir l'entretien puisqu'il ne sentait réellement pas bien en répondant à mes questions et cela se répercutait, peu à peu, sur moi.

- **E1 RUN :** Bonjour M. M…, vous allez bien ?
- **O :** Oui, ça va merci.
- **E1 RUN :** Je vais vous poser quelques questions puisque vous avez participé au café des parents, c'est pour cela que je vous ai fait venir aujourd'hui. Vous êtes d'accord ?
- **O :** Oui, c'est bon.
- **E1 RUN :** Alors, vous vous êtes venu 2 fois au café des parents : sur l'orientation avec les conseillères d'orientation et la journée des droits des femmes. quelle séance vous avez préféré ?
- **O :** Madame, excuse à moin, mi comprend pas trop.
- **E1 RUN :** Vous avez plus aimé la séance sur l'orientation ou sur la journée des droits des femmes. Vous vous en rappelez ?
- **O :** Oui, ben mi va dire que ma aime le truc sur l'orientation.
- **E1 RUN :** Qu'est-ce que vous avez apprécié?
- **O :** madame, excuse à moin, mi gagn pas repond aou la. Mi comprend pas trop out band questions, mi comprend pas trop français.
- **E1 RUN :** Ou veu mi koz en créole ?
- **O :** Oui si ou peu.

- **E1 RUN :** Alors, poukwé ou la aime la rencontre avec les autres parents sur l'orientation ? Quand la parle d'études tout ça.
- **O :** Ben pace qué ma plus compris ce que mon zenfant t fai l'école et ce que li pourrait fait plu tard.
- **E1 RUN :** Ou v que café des parents i continu ?
- **O :** Oui, i peu continuer mais moin quand mi peu ni, mi vien pace que ou appel a moin. Et, si ou appel pas moin ben mi koné pas ben mi vien pas.
- **E1 RUN :** Ah mi comprends. Oula rencontre et koz avec d'autres parents ?
- **O :** Non, mi aime pas trop koz ek domoune mi koné pas. Mi t écoute seulment.
- **E1 RUN :** Combien fois oula ni dans lycée ? Rienk po café des parents ?
- **O :** Ben ma ni 2 fois quand ou la invite a moin et après 1 fois pace qué un professeur t vé voir moin po stage mon zenfant, parce que li t trouve pas.
- **E1 RUN :** D'accord, ouna un seul zenfant ?
- **O :** Non, mina 2. Na, P… mais après na un autr lé en France pou son formation.
- **E1 RUN :** Et ou ? oula parti l'école ?
- **O :** Oui, jusqu'à CM1. Avant l'école t pas aussi important que maintenant. Ma pu parti po travaille dans canne.
- **E1 RUN :** D'accord, ou t travail ek ki dans canne ?
- **O :** Avec mon grand-père et mon papa, même.
- **E1 RUN :** Du coup, bana t envoy pas ou l'école ?
- **O :** Non, pace qué t besoin l'argent po la famille tout ça et moin mi t gagn pas trop apprend.
- **E1 RUN :** Combien zot t lé d'enfants? Ou t le plus grand ?
- **O :** Dans mon famille, na v 6 zenfants et moin mi t plus grand qué toute donc a moin t obliger travaille et pas allé l'école po nourri bana.
- **E1 RUN :** Ou pense out band zenfant na plus de chance réussir maintenant l'école ?
- **O :** Ben oui, bana na toute po réussir, pu besoin travaille dans canne. La vie t dire lontan hin.
- **E1 RUN :** Oula dia moin ou gagn pas trop koz français, ou bd zenfant i gagn ?
- **O :** Non, un pti guine guine peut etre.
- **E1 RUN :** Ou pense français i permet réussir l'école ?
- **O :** Ben oui, pace qué si ou koz pas français ou gagn pas travaille.
- **E1 RUN :** Et, Ou travail maintenant?
- **O :** Ester non, mi t carreleur, un bout'temps. Mi bataille po trouve un p'tit boulot.
- **E1 RUN :** D'accord ma travaille dans un agence d'intérim, profil oi.
- **O :** Kwé? ma pas compris !
- **E1 RUN :** Ou koné band agence i aide domoune trouve travail rue général de gaulle, profilOI ?
- **O :** Ah oui oui mi voi
- **E1 RUN :** Ben ou peu allé voir bna, si oula besoin trouve un travail ?

- **O :** Ok, merci.
- **E1 RUN :** Bon, M. M. …Merci d'avoir réponde à moin. A la prochaine.
- **O :** De rien.

ENTRETIEN 4

Nom d'emprunt : Raissa
Durée de l'entretien : 23'41
Interlocuteurs : Raissa (R) et enquêteur E1 RUN
Contexte : Je me suis sentie bien durant cet entretien puisque c'est un parent qui est venue à toutes les séances organisées dans le cadre du café des parents. On s'est souvent entretenue pour améliorer le comportement de l'enfant, pour prendre des nouvelles de l'enfant, pour lui apporter es conseils. J'ai été sa principale interlocutrice quand elle avait besoin d'informations ou autre. Durant l'entretien, elle parlait un peu en français au départ et au final, elle a continué en créole.

- **E1 RUN :** Bonjour Me R…, merci d'être venue aujourd'hui. Donc, comme je vous l'avais dit je souhaiterais m'entretenir avec vous afin de recueillir votre point de vue sur le café des parents.
- **R :** Bonjour Me GALAOR, ok je vous écoute.
- **E1 RUN :** Vous êtes venue à l'ensemble des séances, dans le cadre du café des parents, c'est super cela. Vous étiez réellement intéressée ?
- **R :** Oui, j'ai adoré discuter avec d'autres parents et pour la première fois, un établissement nous a proposé ce … comment on dit ?
- **E1 RUN :** Café des parents (sourire)
- **R :** Oui, ça même (changement de langue)
- **E1 RUN :** Quelle séance avez-vous préféré ?
- **R :** Moi, c'est la formation sur l'ordinateur portable.
- **E1 RUN :** Pourquoi cela ?
- **R :** Ben parce que lé utile et que ma vraiment besoin de savoir comment i utilise un ordinateur.
- **E1 RUN :** D'accord, c'est vrai qu'on s'en sert davantage de nos jours. Vous n'aviez aucune connaissance sur internet et sur ordinateur alors ?
- **R :** Oui c'est cela. Ma jamais eu l'ordinateur, moin madame mais R… la ggn un avec le POP.
- **E1 RUN :** Et alors, vous avez pu vous reconnecter chez vous et remettre en application ce qu'on vous a montré ?
- **R :** Ah, ça par contre non parce que lé difficile à retenir quand ou na pu personne à coté ou po aide aou. Tout seul lé pas évident
- **E1 RUN :** Et, vous avez demandé à votre enfant de vous aider ?

- **R :** Ah, madame, ou koné R… comment i lé ! moin mi koné et plus li lé content.
- **E1 RUN :** Olala, c'est une stratégie de R… alors.
- **R :** Ça oui !
- **E1 RUN :** Ben j'espère que les prochaines années, le lycée continuera a proposé cette formation.
- **R :** Oui, ça serait bien.
- **E1 RUN :** Donc, vous aimerez que le café des parents continue ?
- **R :** Ah ! ça oui. J'aimais bien puisque c'était de bons moments, on a bien ri et discuté. Après la permis à moin de rend à moin compte que na d'autres parents lé en difficultés comme moin même. La rassure à moin !
- **E1 RUN :** Ah, c'est intéressant cela.
- **R :** En plus, mi trouve que R… la change de comportement. Li la ni plus sage, li manque pu trop l'école, et que li travaille plus.
- **E1 RUN :** Ah ! c'est super donc si je comprends bien, il y a eu que des améliorations. J'espère que cela continuera.
  Qu'est-ce que vous aimerez qu'on fasse d'autre ?
- **R :** Ben des sorties avec les élèves des choses comme cela. Et, aussi, plus de formation sur ordinateur.
- **E1 RUN :** D'accord, qu'est-ce que vous aurez besoin de savoir sur ordinateur ou sur internet ?
- **R :** Ben comment i fait une recherche, comment i écrit un texte.
- **E1 RUN :** D'accord, je mettrai cela dans mon bilan pour qu'on puisse prévoir.
  Et, du coup vous êtes venue dans le lycée que pour le café des parents ?
- **R :** Non, une fois parce que le proviseur adjoint la vé convoque à moin po son band absences mais rienk sa meme mi crois
- **E1 RUN :** Vous avez déjà rencontré des professeurs ? Professeure Principale ? Me A…
- **R :** Euuuuh….non parce que R… c'est pas un zenfant i pose problème.
- **E1 RUN :** D'accord, c'est vrai que c'est un bon gamin. Donc, si vous êtes plus venue dans l'établissement c'est grâce au café des parents ?
- **R :** Oui, oui, sinon mi noré ni une fois même.
- **E1 RUN :** Etes-vous à l'aise pour venir au lycée ?
- **R :** Non, pas trop
- **E1 RUN :** Pourquoi ?
- **R :** Parce que mi gagn pas trop cose français, lé pas évident.
- **E1 RUN :** Ah d'accord, je comprends. Mais, on vous comprendra ne vous inquiétez pas. Soyez à l'aise avec votre langue.
  Vous avez quel niveau d'étude ?
- **R :** Moi, j'ai un BEP Couture. Que ma v fait lycée Duparc même.
- **E1 RUN :** Ah, ben c'est étonnant parce que beaucoup d'enfants ont repris le même chemin d'école de leurs parents. (Rire)
  C'était de bons souvenirs ? Vous avez eu votre diplôme ?

- **R :** Ben oui ma gagner mais t dure. A cette époque, c'était le temps de la jeunesse, pas de soucis, pas de tracas comme dit créole.
- **E1 RUN :** Vous avez continué vos études après ?
- **R :** Non, ma pas pu parce qué mi t enceinte de R…
- **E1 RUN :** Et, vous pensez que si vous venez plus dans l'établissement que cela va permettre à R… de plus réussir ?
- **R :** Bof, pas trop li va change un peu de comportement mais réussir chépa parce que ou koné band marmaille coméla i v contrôle toute nafer et lé difficile fait apprendre à zot. Zot lé grand ster, zot i koné ce que zot i vé.
- **E1 RUN :** Malheureusement, c'est ce que constatent quelques parents. Vous avez toujours vécue à la Réunion ?
- **R :** Oui toujours
- **E1 RUN :** Vous êtes réunionnaise alors.
- **R :** Oui
- **E1 RUN :** Est-ce que vous pensez que le fait de parler français favorise la réussite de l'enfant à l'école ?
- **R :** Ben, un peu oui, parce que po rode travaille, po comprendre les leçons tout ça oui.
- **E1 RUN :** D'accord, merci pour votre patience Me R….à bientôt.

ENTRETIEN 5

Nom d'emprunt : Fatima
Durée de l'entretien : 35'21
Interlocuteurs : Fatima (F) et enquêteur E1 RUN
Contexte : Une maman très souriante, même si je ne la comprenais pas bien puisqu'il manquait quelques mots dans des phrases. Elle a un accent comorien, elle comprends correctement le français et s'en sort tout de même très bien, en français. Elle était contente de s'entretenir avec moi. Nous nous sommes entretenues dans mon bureau.

- **E1 RUN :** Bonjour Me D…, je suis Me G…, vous vous rappelez de moi ?
- **F :** Oui, oui
- **E1 RUN :** Je vais vous poser quelques question sur le café des parents, vous vous rappelez c'est lorsqu'on s'était vue pour la formation sur ordinateur. Alors vous avez aimé ?
- **F :** Oui, bien mais moi arrive pas faire encore tout seul. Je connais un petit peu.
- **E1 RUN :** Pourquoi vous avez aimé ?

- **F :** Pace que i intéressant, i aide po la CAF
- **E1 RUN :** Ah les démarches en ligne la CAF, oui ça vous aidera de continuer la formation avec votre enfant à la maison.
- **F :** Oui mais ma fille aide pas moi beaucoup. Tout le temps, je dis à elle aide à moi mais il veut pas. J'ai donné à mon fils, le code après li di li va montre à moi. Mais, là pas encore.
- **E1 RUN :** Vous êtes venue que pour le café des parents dans le lycée ?
- **F :** Non, non 3 fois po demande nouvelles de N…po demande renseignements sur elle. Une fois, professeur appelle à moi que N… un petit peu bavarder, qué comportement pas bien.
- **E1 RUN :** C'est facile pour vous de venir dans l'établissement ?
- **F :** Non parce qué moi arrive pas à expliquer quand besoin aide.
- **E1 RUN :** D'accord, vous êtes venue comment ? en bus ? en voiture ?
- **F :** En bus, pace que moi conduit pas. Je peux pas venir plus que ça pace qué j'ai encore beaucoup de petits.
- **E1 RUN :** D'accord, vous avez combien d'enfants à la maison ?
- **F :** Moi, 5.
- **E1 RUN :** Comment vous faites pour vous organiser avec les petits ?
- **F :** Des fois j'emmène avec moi, partout, pace qué personne peu veille mes enfants et pas facile car bus cher.
- **E1 RUN :** Vous êtes seule ?
- **F :** Non, avec ma sœur i héberge à nous.
- **E1 RUN :** Vous avez qu'une seule fille qui vient au lycée ?
- **F :** Oui, oui.
- **E1 RUN :** Et, vous vous êtes allée à l'école ?
- **F :** Non pas du tout d'école
- **E1 RUN :** D'accord, vous étiez dans quel pays ?
- **F :** À comores, moi j'ai grandi la bas. Je aidais à maman dans les champs po gagner argent.
- **E1 RUN :** Et, vous êtes restée la bas jusqu'à quel âge ?
- **F :** À moi, jusqu'à 18 ans après j'y allais à Mayotte po mes enfants pace que à Comores, plus dure, pas sécurité, pas bon école po enfants, i traine beaucoup, i vont pas école, i di mensonge. À Mayotte i bien, po contrôle.
- **E1 RUN :** Ah d'accord, donc c'est plus sûr, à Mayotte, pour les enfants de réussir à l'école pour les enfants. Et, vous êtes à la Réunion depuis quelle année ?
- **F :** Depuis 2015, accompagne enfants à école tous les zours. Essaye apprend français, pace que moi connait pas lire, écrire. Mo zenfant monte a moin un peu, tout le temps di maman non pas comme ça i dit maman, comme ça. Moi trompe de ….(silence)
- **E1 RUN :** De mots

Oui, c'est ça. Vos enfants sont gentils de vous montrer à parler le français. Donc, on peut dire que vous parlez le comorien, le shimaoré et le français alors ?

- **F :** Oui, un petit peu essayé parler français.
- **E1 RUN :** Et, le créole ?
- **F :** Gagn pas, mais comprend petit peu.
- **E1 RUN :** Vous aimez bien la Réunion ?
- **F :** Oui, c'est bien. Plus chance po enfant à l'école. Et, aussi j'ai fait, formation po français comment ça s'appelle ? remise à niveau à camélias. Pole emploi envoy a moin mardi-vendredi po apprend. Maintenant, c'est fini.
- **E1 RUN :** Donc, si je comprends bien vous êtes d'origine comorienne et avait vécu à Mayotte puis à la Réunion, c'est cela ?
- **F :** Oui oui
- **E1 RUN :** Et, vos enfants, ils parlent le comorien, le shiamoré et le français ?
- **F :** Oui oui, à tout le temps je dis à marmaille à école faut parler français, je dis il faut parler français po apprend à école. I parlent pas comorien, i compris seulement pace que enfants grandi à Mayotte.
- **E1 RUN :** À la maison, vous parlez les 3 langues ?
- **F :** Oui, oui *(rire)*
- **E1 RUN :** Comment vous faites pour parler les 3 langues ?
- **F :** Avec enfants, je parle mahorais et français. Avec ma sœur, comorien.
- **E1 RUN :** D'accord.
- **F :** Excuse-moi, est-ce que possible venir vous voir mercredi parce que moi gagne une lettre pour la cantine.
- **E1 RUN :** Vous aurez besoin d'une aide c'est cela ?
- **F :** Oui, po comprends
- **E1 RUN :** Dans ce cas, ramenez-moi la lettre et je vous donnerai les informations. Ça vous va ?
- **F :** Oui, oui. Merci, vous êtes gentille Me GALAO, c'est comme ça ?
- **E1 RUN :** Non (rire) C'est GALAOR
- **F :** GA…LA..OR
- **E1 RUN :** Oui (rire). Merci Me D… pour cet entretien. à mercredi
- **F :** À mercredi

ANNEXE 6: COMPTES RENDUS INDIVIDUELS DES ENTRETIENS

ENTRETIEN 1

Introduction :

Maina est native de Madagascar. Elle est arrivée à la Réunion, il y a 6 ans et s'est mariée à un métropolitain. Elle a deux enfants qui sont d'origine malgache, également. Celui qui est scolarisé au LP Julien de Rontaunay est une fille en 1ère Accueil Relation Clients et Usagers.

I. ANALYSE METHODIQUE DE L'ENTRETIEN

1) Explication de la préparation de l'entretien

Dans le cadre de ma recherche abordant la relation école-familles, j'ai choisi deux terrains de recueil de données : le LP Julien de Rontaunay (Saint-Denis) et le LP Isnelle Amelin (Sainte-Marie). M'ayant fixé comme objectif de m'entretenir avec 5 parents d'élèves participants au café des parents, j'ai choisi de faire un entretien sur les quatre au LP Julien de Rontaunay. Car, en termes d'organisation, il était plus simple pour moi de faire plus d'entretiens auprès des parents dans le LP Isnelle Amelin où je suis affectée, en tant que CPE stagiaire. Après avoir eu l'accord de ma collègue CPE, animatrice du café des parents au LP Julien de Rontaunay, pour y assister, je me suis permise d'observer les interactions et de m'entretenir avec une maman d'origine malgache, après la séance abordant « les aides aux devoirs ».

2) Analyse de la relation entre l'enquêteur et l'enquêté

Durant toute la séance, j'étais installée à côté de la maman et avant que la séance démarre, j'ai discuté avec elle afin de connaitre son point de vue sur le café des parents, sur la fréquence de sa participation etc…Au fur et à mesure de la séance, j'ai ressentie que la maman n'était pas à l'aise car l'animatrice de ce jour, donner des documents avec beaucoup de texte en vue de faire des exercices. « Aujourd'hui, on nous a donné des documents et je comprenais pas. Heureusement, que vous m'avez aidé ». Après avoir mise à l'aise la maman, celle-ci demandait spontanément mon aide car elle ne comprenait pas ce qui était écrit. De ce fait, il a fallu que je reprenne les consignes avec des termes claires pour qu'elle comprenne. À la fin de la séance, je lui ai proposé de s'entretenir avec moi et elle a répondu très favorablement. Elle était ravie puisque j'ai pu l'aider à comprendre les documents et une enquête de

satisfaction distribuée. *« C'est moi qui vous remercie parce que vous m'avez bien aidé aujourd'hui dans la compréhension de l'enquête de satisfaction. »*. Son enthousiasme a facilité nos échanges spontanés.

3) Analyse de la conduite d'entretien

L'entretien s'est bien déroulé, animé par des éclats de rires. Malgré que j'ai observé que la maman ne participait pas à la séance car n'osait parler à cause de son manque de compréhension. Je l'ai trouvé enthousiaste à l'idée de venir aux différentes séances organisées dans le cadre du café des parents. On était, toutes les deux, à l'aise durant l'entretien et on a longuement discuté, un peu de tout : de ses enfants, de son vécu à Madagascar. Malheureusement, on devait raccourcir l'entretien puisque les agents devaient procéder au nettoyage de la salle.

II. ANALYSE SOCIOLOGIQUE DE L'ENTRETIEN

1) Scolarité du parent

Cette mère de famille a fait, toute sa scolarité, à Madagascar jusque la classe de 4e. Selon elle, elle a petit niveau qui ne lui permet pas d'aider son enfant à la maison. Mais elle déclare que « mes enfants ont toujours étaient autonomes, je n'ai jamais pu les aider et ils ont bien appris à l'école, mieux que moi ». Elle a dû arrêter sa scolarité pour travailler et aider sa maman dans les champs. En ce qui concerne son ressenti scolaire, elle dit « j'aimais l'école mais j'avais des résultats moyens. J'étais dans une école publique malgache et en plus, j'ai commencé à apprendre l'anglais seulement en 4e ». Pour elle, ses enfants ont beaucoup plus de chance qu'elle car ils ont pu arriver loin dans l'école : son garçon à l'université et sa fille en 1ère BAC PRO. « Mes enfants ont beaucoup de chance que moi puisqu'ils peuvent apprendre le français et réussir plus facilement. Nous, à Madagascar on a pas eu tout ça ».

2) Participation au café des parents

Maina a participé à 2 séances sur les 3 organisées au LP Julien de Rontaunay : internet et ses dangers, aide aux devoirs Elle a répondu favorablement aux invitations de ma collègue CPE qui communique par sms. Elle a préféré la séance sur internet et ses dangers car elle était réellement sensible à cela car ses enfants passent beaucoup de leur temps sur internet et facebook. « j'ai préféré la séance sur internet puisque j'étais plus attentive car mes enfants passent leur temps sur internet

et facebook. » Et elle n'a pas tardé à mettre en application ce qui a été conseillé par l'animateur « Quand je suis arrivée à la maison, j'ai dit à mes enfants de faire attention, de pas faire ça etc …, et à ce qu'ils mettent sur facebook et aux sites qu'ils regardent ».

3) Relation école-familles

Maina est une mère qui aime bien venir au sein de l'établissement mais affirme qu'elle ne comprend pas le fonctionnement du système éducatif français. En effet, elle vient de Madagascar et déclare que l'école française est différente de celle de Madagascar. Elle est venue, au total, 3 fois et elle ne s'est déplacée qu'à la demande des personnels de l'établissement et une fois lorsque sa fille a eu un problème en classe. «Je viens uniquement quand il y a des évènements, quand je suis invitée, quand c'est nécessaire et surtout quand je peux puisque je prends le bus pour venir ici. ». Lorsqu'elle a besoin de renseignement ou autre, elle s'adresse prioritairement à la vie scolaire. Elle connait bien la CPE qui est à l'initiative du café des parents, c'est peut-être pour cela qu'elle vient aux séances café des parents.

4) Rapport à la langue

Maina vient de Madagascar et est arrivée à la réunion en 2012. Elle parlait déjà français à Madagascar, ce qui fait qu'elle parle les 2 langues : malgache et français. Elle dit qu'elle ne sait pas lire ni écrire le français car elle n'a été à l'école que jusqu'en 4e . Pour ma part, je trouvais qu'elle s'exprimait correctement en français. Avec ses enfants, elle parle les 2 langues car ils sont aussi originaires de Madagascar. Cependant, ses enfants parlent une 3e langue : le créole car ils communiquent souvent avec des créolophones de la Réunion, leurs amis d'école. Maina souligne le fait qu'elle s'efforce de parler français, en dehors de la maison, et non malgache pour se faire comprendre.

ENTRETIEN 2

Introduction :

Annabelle est une maman d'origine réunionnaise. Elle a une fille scolarisée au LP isnelle Amelin en 2 GAA qui est très absentéiste et qui a connu des problèmes d'indiscipline.

I. ANALYSE METHODIQUE DE L'ENTRETIEN

1) Explication de la préparation de l'entretien

Ayant été affectée au LP Isnelle Amelin, en tant que CPE stagiaire, j'ai eu quelques classes en responsabilité. De ce fait, j'ai pu m'entretenir avec des parents de ces élèves, régulièrement par téléphone ou en entretien individuel. Ainsi, j'ai pu observer et récolter des informations sur l'environnement familial de mes élèves. Durant l'entretien, on était assise en face l'une de l'autre dans mon bureau.

2) Analyse de la relation entre l'enquêteur et l'enquêté

Cette mère de famille est une avec laquelle j'ai pu créer une relation de proximité. Après l'avoir invité au café des parents, elle est venue 3 fois sur les 4 séances du café des parents. On a pu discuter après chaque séance, apprendre à se connaitre, lui faire part de mes recommandations en ce qui concerne sa fille absentéiste. J'ai trouvé opportun de lui proposer un entretien individuel avec moi. Elle a accepté mais timidement, au départ.

3) Analyse de la conduite d'entretien

Durant l'entretien, la maman avait l'air pressée et préoccupée par autre chose. J'ai, donc, essayé au maximum de recueillir quelques données même si elle ne répondait que brièvement à mes questions. Elle était, peu à peu, à l'aise durant l'entretien.

II. ANALYSE SOCILOGIQUE DE L'ENTRETIEN

1) Scolarité du parent

Annabelle a été scolarisée, dans les années 1998, dans le même lycée que sa fille. Elle était en BEP Couture et habitait toujours Sainte-Marie. C'est une mère diplômée en BEP mais qui n'a pas eu d'offre d'emploi dans ce domaine. Malheureusement,

elle ne travaille pas. Ces souvenirs d'école étaient mitigés entre le fait qu'elle aimait sa filière et que ses notes étaient moyennes.

2) Participation au café des parents

Cette mère est venue 3 fois sur 4 aux séances café des parents car elle a été invitée par téléphone. Je l'ai, moi-même, téléphoné afin de créer du lien et de susciter sa venue. Elle a participé à la séance du 08 mars sur les droits des femmes et a préféré celle-ci. En effet, elle a constaté qu'il y avait bien des inégalités entre les femmes et les hommes ce qui l'indignait. Elle aimerait qu'on puisse proposer une séance afin de répondre plus à son besoin, en termes d'accompagnements d'enfants mal orientés et démotivés. Malheureusement, elle n'a pas été présente pour la séance « orientation » animée par les Psy En car elle pouvait déjà en parler. Elle a aimé car elle a pu rencontrer et discuter d'autres mamans.

3) Relation école-familles

Annabelle s'est déplacée 7 fois, depuis la rentrée scolaire, au LP Isnelle Amelin dont 3 fois café des parents et 4 autre fois pour sa fille. En effet, celle-ci est très absentéiste, a eu des problèmes de comportement en classe et des soucis avec son entreprise de stage. Elle n'est plus revenue à l'école depuis quelques semaines car elle n'aime pas sa filière et a pour projet de faire un contrat d'apprentissage en esthétique. Elle a été convoquée par le proviseur adjoint, par le professeur principal uniquement pour parler de chose qui n'allait pas avec son enfant. Elle est très peu venue parce qu'elle se déplace en bus et habite dans les hauts. De plus, elle est démunie car elle ne peut plus rien dire à sa fille qui ne plus se rendre à l'école. Pour elle, son enfant est assez grande pour choisir ce qu'elle souhaite faire dans la vie, à l'âge de 16 ans.

4) Rapport à la langue

Cette mère a toujours vécue à la Réunion et parle créole avec sa famille, à la maison. Durant une bonne partie de l'entretien, elle a parlé créole. Cependant, par moment, elle mélangeait 2 langues le créole et le français c'est ce qu'on appelle interlecte. « A : Ben j'essaie de parler français, i maille un peu avec le créole mais bon » Elle est tout à fait consciente de cela. Selon elle, elle ne sait pas parler correctement le français mais elle essaie de le faire quand elle est en dehors de sa

maison. Mais, elle déclare que le créole refait surface souvent quand elle essaie de s’exprimer en créole. D’après cette mère de famille, la langue française pourrait permettre à une personne de trouver plus facilement un travail et même de partir en métropole, pour en trouver. Cependant, elle souligne qu’à la réunion, le fait de parler créole en classe n’est pas frein puisque quelques professeurs comprennent le créole. Elle ne sait pas si la biographie langagière de l’enfant est liée à la réussite scolaire

ENTRETIEN 3

Introduction :

Olivier est un père de famille ayant 2 enfants qui a toujours vécu à la Réunion. Il a une fille scolarisée en 2nd dans le domaine de la couture, au LP Isnelle Amelin.

I. ANALYSE METHODIQUE DE L'ENTRETIEN

1) Explication de la préparation de l'entretien

Ayant été affectée au LP Isnelle Amelin, j'ai choisi de porter un projet favorisant un bon rapport entre l'école et les familles réunionnaises soit le café des parents.. Après avoir invité ce père de famille à plusieurs séances café des parents, je lui ai proposé de venir s'entretenir avec moi. Il a accepté mais timidement. Lors de l'entretien, nous nous sommes entretenus dans une salle de réunion sur une table ronde, j'étais en face du parent.

2) Analyse de la relation entre l'enquêteur et l'enquêté

Ce parent est venu à 2 séances sur 4, dans le cadre du café des parents. Nous avons pu discuter avant et après chaque séance malgré que ce soit un parent très réservé. Il venait au café des parents mais ne prenait pas le temps de discuter avec d'autres parents et qui se contentait d'écouter que de participer à la séance.

3) Analyse de la conduite d'entretien

J'ai un peu mal vécu cet entretien puisque ce père de famille était froid, distant quand je lui posais une question. De plus, il ne comprenait pas mes questions en français. Il ne parle que créole, donc, il a fallu que je parle créole avec lui pour essayer d'expliciter mes questions. Mais cela, n'a pas été facile. J'ai décidé de raccourcir l'entretien puisqu'il ne sentait réellement pas à l'aise en répondant à mes questions et cela se répercutait, peu à peu, sur l'entretien qui devenait moins convivial.

II. ANALYSE SOCIOLOGIQUE DE L'ENTRETIEN

1) Scolarité du parent

Olivier est un parent qui a dû arrêter sa scolarité en classe de CM1 pour aller travailler dans les champs de canne pour aider financièrement sa famille. Il y allait avec son grand-père et son père. Il était l'ainé d'une famille de 6 ans et avait pour

responsabilité d'aller travailler pour récolter des sous pour nourrir, aussi, la famille. De ce fait, il n'a pas de diplôme. L'école, dans le temps « lontan », n'était pas considéré comme essentielle mais plutôt la survie de la famille. Il dit lui-même que la vie était dure avant et qu'il n'avait pas le choix.

2) Relation école-familles

Ce père ne vient uniquement qu'à la demande des personnels mais sinon il se déplace pas. «mais moin quand mi peu ni, mi vien pace que ou appel a moin. Et, si ou appel pas moin ben mi koné pas ben mi vien pas ». Il est venu une fois rencontrer le référent de stage, en ce qui concerne sa fille qui ne trouvait pas de terrain de stage.

3) Participation au café des parents

Olivier est venu 2 fois aux séances café des parents. Il a préféré la séance sur « l'orientation » car ça lui a permis de connaitre la filière choisie par sa fille et les débouchés possibles. Il est venu uniquement puisque je l'ai invité à y venir mais sinon, il ne serait pas venu. Il a fallu l'encourager à y revenir après chaque séance. Lorsque le père venait, il s'asseyait seul et ne discutait pas avec les autres parents « Non, mi aime pas trop koz ek domoune mi koné pas. Mi t écoute sélment ». J'ai l'impression qu'il ne comprenait pas tout ce qui se faisait ou disait mais il était là.

4) Rapport à la langue

Olivier ne parle que créole et ne comprend pas lorsqu'on lui parle en français. Il a fallu, pour le mettre en confiance et qu'il comprenne, lui parler en créole. Il avait l'air agacé quand on lui répétait les questions en français et j'ai eu le sentiment de le perdre, peu à peu, dans la discussion. Le père avait un accent du créole « lontan » et parlait vite. Il ne sait pas si ses enfants parlent français ce qui peut semblait étonnant. Et pour lui, si on ne parle pas français, on ne peut avoir de travail. «O : Ben oui, pace qué si ou koz pas français ou gagn pas travaille » Peut-être ses propos sont liés à sa situation professionnelle car le fait qu'il ne parle que créole l'empêche de trouver un emploi.

ENTRETIEN 4

Introduction :

Raissa est une mère ayant un seul enfant qui est scolarisé en 2nd dans le domaine du commerce, au LP Isnelle Amelin.

I. ANALYSE METHODIQUE DE L'ENTRETIEN

1) Explication de la préparation de l'entretien

Ayant été affectée au LP Isnelle Amelin, en tant que CPE stagiaire, j'ai eu quelques classes en responsabilité. De ce fait, j'ai pu m'entretenir avec des parents de ces élèves, régulièrement par téléphone ou en entretien individuel. Ainsi, j'ai pu observer et récolter des informations sur l'environnement familial de mes élèves. Durant l'entretien, on était assise à côté l'une de l'autre.

2) Analyse de la relation entre l'enquêteur et l'enquêté

Raissa est venue 3 fois au café des parents. C'est une maman très souriante qui participait oralement aux séances. On a souvent pris le temps de discuter sur la scolarité de son enfant, sur le comportement de celui-ci. Spontanément, elle m'appelait au bureau pour prendre des nouvelles de la vie scolaire de son enfant et je lui apportais mes conseils. J'ai été sa principale interlocutrice quand elle avait besoin d'informations ou autre.

3) Analyse de la conduite d'entretien

Je me suis sentie bien durant cet entretien puisque c'est un parent qui est venue à toutes les séances organisées dans le cadre du café des parents. Durant l'entretien, elle parlait un peu en français au départ et au final, elle a continué en créole.

II. ANALYSE SOCIOLOGIQUE DE L'ENTRETIEN

1) Scolarité du parent

Raissa est allée dans le même lycée que son fils, au LP Isnelle Amelin. Elle a eu son diplôme en BEP Couture et a arrêté après avoir été enceinte de son fils. D'après ses dires, on comprend que le fait d'avoir eu ce diplôme n'a pas été facile pour elle. Elle semble regretter cette époque et dit « c'était le temps de la jeunesse, pas de soucis, pas de tracas comme dit créole. ».

2) Relation école-familles

Cette mère n’est venue qu’à la demande des personnels et n’a jamais rencontré de professeur. Pour elle, cela n’est pas nécessaire quand l’enfant ne pose pas problème. Elle est venue 1 fois lorsque le proviseur adjoint l’avait convoqué pour des absences non régularisées (procédure de l’établissement). Mais, elle a répondu présente aux séances café des parents. Raissa a remarqué que depuis qu’elle vient davantage dans l’établissement, son enfant a amélioré son comportement et travaille un peu plus, scolairement. Elle laisse son enfant se débrouiller, seul, en ce qui concerne l’école « ou koné band marmaille coméla i v contrôle toute nafer et lé difficile fait apprendre à zot. Zot lé grand ster, zot i koné ce que zot i vé »

3) Participation au café des parents

Comme je l’ai souligné, un peu plus haut, la mère a assisté à 3 séances sur 4 du café des parents. Elle a bien aimait car elle a pu rencontrer, discuter avec d’autres parents. Et, surtout, elle a été rassurée par le fait que d’autres parents rencontrent les mêmes difficultés qu’elle. Elle a adoré la séance de formation sur le numérique car pour la première fois, elle a pu manipuler un ordinateur et prendre connaissance des différentes fonctionnalités.

4) Rapport à la langue

Au début de l’entretien, la maman a parlé en français et peu après, elle a parlé créole. Elle ne sent pas à l’aise lorsqu’elle vient dans l’établissement car elle dit qu’elle ne parle pas très bien le français. Ce qui signifie pour cette maman que pour venir au lycée, il faut parler français.

ENTRETIEN 5

Introduction :

Fatima est une mère d'origine comorienne qui est arrivée à la Réunion en 2015 avec ses 5 enfants. Elle vit actuellement chez sa sœur et a une fille scolarisée au LP Isnelle Amelin.

I. ANALYSE METHODIQUE DE L'ENTRETIEN

1) Explication de la préparation de l'entretien

Ayant été animatrice d'une formation sur le numérique au Labo Tice, j'ai accueilli 5 mères de familles. Fatima est l'une d'elle et c'était la première fois que je l'avais rencontré. Après l'avoir proposé de s'entretenir avec moi, elle a accepté très favorablement. Elle est venue un mercredi dans mon bureau et je lui ai proposé un café.

2) Analyse de la relation entre l'enquêteur et l'enquêté

Durant la séance de la formation sur le numérique, j'ai créé une relation de confiance avec cette maman qui avait du mal à s'exprimer en français. On a discuté et on a sympathisé. Elle était ravie de m'avoir rencontrer et a plusieurs reprises, je l'ai aidé lorsqu'elle ne comprenait pas les courriers provenant de l'établissement.

3) Analyse de la conduite d'entretien

Cet entretien était le dernier que j'ai fait avec un parent d'élève. J'ai apprécié m'entretenir avec elle, car elle était vraie, spontanée dans ses propos même si je ne la comprenais pas toujours. On a beaucoup ri durant l'entretien et elle était de plus en plus à l'aise que tous les parents que j'avais eu, auparavant.

II. ANALYSE SOCIOLOGIQUE DE L'ENTRETIEN

1) Scolarité du parent

Fatima n'est jamais partie à l'école car elle travaillait dans les champs avec sa maman. Elle a grandi aux Comores jusqu'à ses 18 ans. Et, ensuite, elle a été contrainte de partir à Mayotte pour le bien être, la réussite et la sécurité de ses enfants. Malgré que cette maman n'a pas connu l'école, elle sait que cela est essentielle pour avoir un travail et que cela empêche les enfants de trainer dans les

rues. Elle reconnait, aussi, que ses enfants détiennent une chance inouïe pour réussir contrairement à elle. Elle accorde une grande importance à l'accompagnement de ses enfants à l'école, tous les jours.

2) Relation école-familles

Cette maman n'est venue que 3 fois dans l'établissement pour avoir des informations sur la scolarité et à la demande d'un professeur pour lui faire part des problèmes de comportement de sa fille. Elle ne vient pas plus que cela car elle n'arrive pas à trouver les mots pour expliquer ce qu'elle souhaite. Et, de plus, elle a des enfants en bas âge ce qui freine ses déplacements car elle les fait en bus et cela lui coute cher.

3) Participation au café des parents

Elle a participé une seule fois au café des parents lors de la formation sur le numérique. Elle n'avait aucune connaissance sur l'informatique et sur internet. Cette formation a permis à cette maman de se familiariser avec l'outil numérique et de créer du lien avec les personnels de l'établissement. Elle n'est venue qu'une fois car elle est confrontée au problème de transport et de plus, elle s'occupe seule de ses petits.

4) Rapport à la langue

Fatima essaie de s'exprimer en français mais n'y arrive pas totalement. Malgré cela, elle arrive à se faire comprendre si on reprend ce qu'elle a voulu dire. Elle ne sait pas lire ni écrire le français. Ses enfants lui apprennent à parler le français et lui donnent du vocabulaire pour qu'elle puisse se faire comprendre en dehors de la maison. « Mo zenfant monte a moin un peu, tout le temps di maman non pas comme ça i dit, comme ça i dit». De plus, elle a fait une remise à niveau avec pôle emploi pour se familiariser avec la langue française. Elle parle très bien le comorien car c'est sa langue maternelle. Elle a appris le shimaoré en vivant, après ses 18 ans, à Mayotte avec ses enfants. En ce qui concerne le créole, elle comprend mais ne parle pas au contraire de ses enfants qui parlent le créole. Elle souligne qu'elle incite régulièrement ses enfants à parler souvent en français, à l'école, pour bien apprendre et réussir. Au sein de leur foyer, elle parle le shimaoré avec ses enfants, ils lui apprennent le français et avec sa sœur, elle parle comorien.

RESUME

L'éducation du jeune en construction est l'affaire de toute la communauté éducative. Les deux principales instances de socialisation et d'éducation qui participent à cette éducation sont la famille et l'école. En effet, nous ne pouvons les dissocier, ils doivent coopérer, collaborer et surtout co-éduquer en faveur de la réussite de l'élève, de son épanouissement et de son intégration professionnelle.

L'enjeu de notre recherche est de savoir si la participation des parents réunionnais au lancement d'un dispositif d'accueil de type *café des parents* au sein d'un lycée professionnel peut les permettre d'être plus impliqués.

Notre étude s'est faite grâce à trois outils méthodologiques : des observations, des entretiens auprès des parents et un questionnaire auprès des professeurs.

Le dispositif a permis aux familles, même celles les plus éloignées du système éducatif de venir davantage dans l'établissement. Cependant, nous avons noté que le rapport à la langue peut représenter un frein mais en aucun cas un manque d'implication de leur part. Il existe plusieurs formes d'implications soit active ou passive (B. Collot, 2002). Les résultats montrent, également, que les parents considèrent leur venue dans l'enceinte scolaire comme une forme d'implication.

Mots clés : coéducation, familles, école, confiance, langue, implication

ABSTRACT

La educación de los jóvenes es asunto de toda la comunidad educativa. Los dos cuerpos principales de socialización y educación que participan en esta educación son la familia y la escuela. De hecho, no podemos disociarlos, deben cooperar, colaborar y especialmente educarse en forma conjunta a favor del éxito del estudiante, su desarrollo e integración profesional.

El estudio de nuestra investigación es saber si la participación de los padres de la Reunión en el lanzamiento de un sistema de "café des parents" dentro de una escuela secundaria profesional podría permitirles estar más involucrados.

Nuestro análisis se realizó gracias a tres herramientas metodológicas: observaciones, entrevistas con los padres y un cuestionario con los profesores.

El dispositivo ha permitido a las familias, incluso a las más alejadas del sistema educativo, llegar más a la escuela. Sin embargo, hemos observado que la relación con el lenguaje puede ser un freno, pero de ninguna manera una falta de participación de su parte. Hay varias formas de implicaciones, ya sean activas o pasivas (B. Collot, 2002). Los resultados también muestran que los padres consideran venir a la escuela como una forma de participación.

Palabras clave: coeducación, familias, escuela, confianza, idioma, implicación